

Huiles essentielles Naturelles mais pas sans danger

PAGE 7



© Garo-Phanie / REPORTERS

Europe

Modèle social en péril

L'Union européenne a mis le cap sur un ordre néolibéral. Résultat : attaques contre le secteur public, la sécurité sociale, le pouvoir d'achat...

PAGE 6

mutualité service

Un nouveau site web

Un portail internet totalement relooké est désormais à la disposition des surfeurs avec toutes les informations mutualistes et de santé.

PAGE 2

dépistage

Cancer du sein

Les facteurs de risque sont mal connus. Le dépistage en pâtit. Pour l'optimiser, la concertation patiente-médecin est essentielle.

PAGE 5

hôpitaux

Factures à la loupe

Une étude MC montre que les factures hospitalières sont stables. Mais certaines restent trop élevées, surtout en chambre individuelle.

PAGE 5

A votre service

Le site de la Mutualité chrétienne fait peau neuve!

Depuis plusieurs mois, la Mutualité chrétienne (MC) vous concocte une surprise de taille : un nouveau site web. En plus de son tout nouveau look, le site est plus convivial : du contenu et des pages plus aérées, des formes modernes, plus d'images, des couleurs par rubrique qui facilitent la navigation. Mais ce n'est pas tout ! Le site www.mc.be devient la référence en matière de santé.



Le nouveau site est découpé en trois piliers :

- Le premier pilier, 'Votre santé', porte sur **des conseils de prévention** et livre toutes les informations utiles aux futurs et jeunes parents.
- Le deuxième pilier propose des informations sur **les maladies et traitements**.
- Le troisième pilier, 'Mes avantages', présente **tous les avantages de la MC** (remboursements, interventions...) Il est toutefois très aisé de basculer d'un pilier à l'autre tout en restant dans une thématique choisie.

De l'info pratique

Vous allez bientôt être hospitalisé ? Vous êtes en incapacité de travail ? Vous partez prochainement en vacances ? Des situations parmi d'autres dans lesquelles vous pourriez vous demander quelles démarches accomplir et à quoi être attentif. Dans la rubrique "Que faire en cas de...", vous trouverez toutes les informations pratiques basées sur des situations concrètes. Si vous ne trouvez pas directement l'information qu'il vous faut, le nouveau module de recherche du site, plus perfor-

mant, vous permet de l'atteindre en un clic de souris.

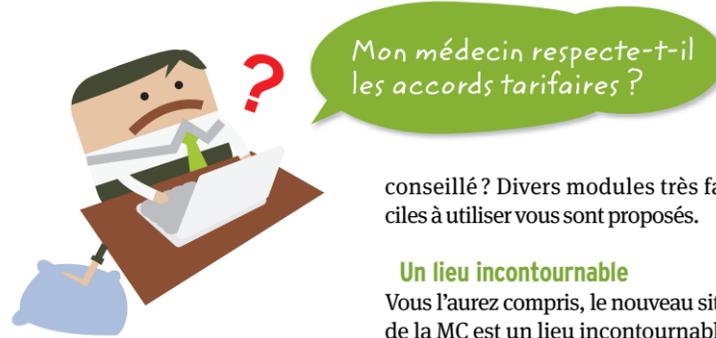
Des applications qui vous facilitent la vie

Dans la section 'Self-service', différentes applications sont à votre disposition pour vous aider de manière personnalisée.

> Vous n'avez plus de vignettes ? Vous avez besoin de la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) pour partir en vacances à l'étranger ? Vous devez remplir certains formulaires... ? Commandez ces documents en ligne.

> Vous désirez connaître les horaires de l'agence de la MC proche de chez vous ? Le nouveau module de recherche des différents points de contact de la MC dispose de davantage de fonctionnalités. Il est également relié à Google Maps pour visualiser où se situe exactement le point de contact recherché.

> Vous souhaitez accéder à vos données personnelles ? Comme précédemment, le site de la MC vous propose un guichet en ligne, appelé "Mon dossier", qui vous permet, grâce à un accès sécurisé (token ou carte d'identité électronique) de visualiser vos remboursements en



conseillé ? Divers modules très faciles à utiliser vous sont proposés.

Un lieu incontournable

Vous l'aurez compris, le nouveau site de la MC est un lieu incontournable pour vous informer sur votre santé et pour être tenu au courant des nouveautés de la MC. Nous vous souhaitons une bonne visite sur notre nouveau site : www.mc.be

soins de santé, de consulter la situation de vos cotisations à votre assurance hospitalisation, de modifier votre adresse e-mail, etc. En cas d'incapacité de travail, vous pouvez également consulter les paiements de vos indemnités ou consulter les accords du médecin-conseil sur les remboursements de médicaments spécifiques.

> Vous recherchez les coordonnées de prestataires de soins conventionnés ? Vous désirez faire une simulation des frais de séjour à l'hôpital ? Vous aimeriez savoir s'il existe des médicaments moins chers pour le traitement qui vous est



MC-News : la nouvelle lettre d'information de la MC

Tous les membres MC sont automatiquement inscrits à la lettre d'information de la MC. Toutefois, si vous ne la recevez pas ou si vous voulez inscrire d'autres personnes, rendez-vous sur www.mc.be > Newsletter. Ainsi, vous serez toujours informé de nos actualités et ne manquerez aucun de vos avantages.

Solival vous conseille

A placer au pied du sapin

Pour les fêtes, si nous offrions à nos proches des cadeaux améliorant leur bien-être quotidien ? Voici quelques idées d'objets astucieux, fonctionnels, esthétiques et peu coûteux.

Dans le domaine des loisirs, un **scrabble en gros caractères** permet aux personnes dont la vue baisse ou ayant des difficultés de préhension de continuer à s'adonner à leur jeu de société préféré : il comporte un grand plateau tournant dans lequel s'encastrent les modules de lettres contrastées et de grande taille. Pour les acharnés du whist et autres jeux de cartes, il existe des **supports de cartes (photo 1)**, des **cartes à jouer avec de grands caractères** et des **mélangeurs automatiques** de cartes, fonctionnant sur piles.

A celles et ceux qui ont l'habitude de chercher partout leurs clés, leur GSM,

leur télécommande..., pourquoi ne pas offrir un localiseur avec alarme sonore ? L'émetteur est une carte, le récepteur se présente comme un porte-clefs. Il suffit de pousser le bouton pour localiser les objets couramment égarés.

Vous cherchez plutôt un cadeau personnalisé et durable ? Enregistrez vos plus belles photos sur un **cadre photos numériques**. Des souvenirs et moments d'émotions défilent ainsi sous les yeux de vos proches. Tout aussi "tendance" mais plus pratique est le **post-it vidéo (photo 2)** : un petit appareil aimanté, en forme de bulle, permet d'enregistrer une courte

vidéo pour laisser un message, par exemple, rappeler telle activité à son conjoint. L'utilisation est très simple avec seulement trois boutons : enregistrement, lecture et suppression.

Enfin, pour les personnes qui estiment compliquée l'utilisation des gsm traditionnels ou éprouvent des problèmes de vue ou de préhension, il existe des gsm à **usage simplifié et à grosses touches (photo 3)**.

Pour les amateurs de cuisine, voici quelques ustensiles malins :

- une **essoreuse à salade** à actionner d'une seule main, (photo 4)
- un **"ouvre-tout 6 en 1"** pour ouvrir facilement boîtes, bocaux, bouteilles...
- une **planche à découper pliable** pour verser aisément les aliments coupés, ou un **modèle antidéra-**

pant muni d'un bac amovible, (photo 5)

- un **ouvre-boîte ou un ouvre-bocal automatique (photo 6)**
- un **pèle et coupe-pommes** fonctionnant avec une manivelle: il pèle, enlève le trognon et coupe la pomme en fines lamelles avec rapidité,
- un **éplucheur de fruits et légumes électrique (photo 7)** : fini la corvée épluchures pour vos gratins dauphinois et tartes aux pommes.

Pour terminer, voici quelques idées "bien-être..." La **sandale de douche** à ventouses masse le pied en douceur et procure un nettoyage des plus rafraîchissants (photo 8). Très pratique lorsqu'on a du mal à atteindre ses pieds. Aux plus frileux, pourquoi ne



Solival est à votre service tous les jours ouvrables de 9h à 16h. Une salle d'apprentissage et d'essai est ouverte au CHU de Mont-Godinne - 5530 Yvoir. Une autre salle existe aussi rue des fauldeurs, 1 à 6530 Thuin. Infos : 070/22.12.20. info@solival.be - www.solival.be

pas offrir une **couverture chauffante** ou un **coussin en noyaux de cerises** à chauffer au four à micro-ondes ?

>> Plus d'info sur ces articles ? N'hésitez pas à contacter les ergothérapeutes de l'asbl Solival, à votre disposition pour vous conseiller.



Le service social vous informe

L'allocation de chauffage

Depuis plusieurs années, les ménages en situation financière précaire peuvent bénéficier d'une allocation de chauffage à certaines conditions. Qu'en est-il cet hiver?



© Philippe Turpin/BELPRESS

Le **Fonds social chauffage** a été créé pour aider les ménages en situation financière précaire à faire face au prix élevé du gasoil de chauffage. Par ménage et par année civile, le Fonds intervient pour un maximum de 300 euros par an.

Pour 2012, les ménages qui n'ont pas encore demandé d'allocation de chauffage ou n'ont pas atteint le maximum de 1500 litres livrés cette année peuvent toujours introduire une demande d'intervention au CPAS pour toute livraison d'ici le 31 décembre. Pour 2013, le Fonds chauffage continue à jouer son rôle de la même manière. Petit rappel des principales conditions pour bénéficier de cette aide financière :

- **Les combustibles concernés** sont le gasoil de chauffage, le pétrole lampant et le gaz propane.

- Peuvent bénéficier de l'intervention **les trois catégories suivantes** :

> **catégorie 1** : les personnes ayant droit à l'intervention majorée dans le cadre de l'assurance soins de santé (BIM).

> **catégorie 2** : les personnes dont le montant annuel des revenus imposables bruts est inférieur ou égal à 16.306,33 euros, majoré de 3.018,74 euros par personne à charge (1) (par exemple, les personnes bénéficiant du statut Omnio). Le revenu cadastral non indexé (x3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est pris en compte.

> **catégorie 3** : les personnes endettées, bénéficiaires d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes, et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'intervention maximale (en fonction du prix payé au litre) est de 300 euros pour 1.500 litres par an. Pour les combustibles achetés en petite quantité à la pompe, l'allocation est forfaitaire et s'élève à 210 euros. Un seul ticket à la pompe suffit pour y prétendre.

Toute demande d'intervention doit être introduite au CPAS de sa commune dans les 60 jours qui suivent la livraison du combustible.

>> **N'hésitez pas à demander conseil auprès du service social de votre mutualité. Plus d'infos également au 0800/90.929 (numéro gratuit du Fonds chauffage), sur www.fondschauffage.be ou auprès du CPAS.**

(1) Pour être considérée comme personne à charge, les revenus nets doivent être inférieurs à 2.890 EUR par an (à l'exclusion des allocations familiales et pensions alimentaires pour enfants).

Le service social de la MC

Les Centres de Service social de la Mutualité chrétienne sont à votre disposition pour toute question sociale.

Appelez gratuitement le **0800 10 9 8 7** ou surfez sur www.mc.be pour connaître les horaires de la permanence proche de chez vous.

A suivre...

Tourner sept fois sa langue dans sa bouche...

... avant de parler. Le proverbe invite à être prudent dans l'expression, à sopeser nos mots. Sans doute devrait-il être appliqué à nos doigts sur les claviers. Quoiqu'il en soit, le temps d'arrêt que suggère la maxime pourrait être mis à profit pour gratter un peu et découvrir ce que certains substantifs véhiculent.

La langue ronronne souvent à nos oreilles, sans plus éveiller notre attention. A lire le mot "crise" formulé presque au quotidien depuis plusieurs années, voire décennies, on le comprend comme un état continu, on ne distingue plus le paroxysme, le stade aigu que le terme sous-entend. A lire la combinaison "demandeur d'emploi" et "activation", on baigne dans l'insinuation que les chômeurs seraient trop "passifs" et auraient besoin d'incitants pour s'engager dans la voie active du travailleur salarié, à tout le moins être des "chercheurs d'emploi" affairés autour d'un projet professionnel. A force de parler de "personnes à revenus modestes", de "défavorisés", on ressent moins de révoltes que lorsqu'on dit la "misère". A évoquer les "partenaires sociaux", on en oublierait les divergences de vues qui séparent organisations syndicales et patronales. Stimuler l'esprit critique vis-à-vis du langage, voilà ce qu'ambitionne une récente brochure de "Question santé" sous le titre *Langue de bois et pouvoir des mots* (1). "Selon les mots que l'on choisit ou fabrique, on peut costumer les réalités, les rendre plus acceptables ou plus redoutables, les neutraliser et même leur ôter toute signification vivante". Et finalement modifier des manières de penser.

Chaque époque - chaque pouvoir élabore sa langue, remarque l'essayiste français Eric Hazan qui passe au crible la langue de la V^{ème} République française (soit l'actuel régime républicain en vigueur depuis 1958 en France). Mais aujourd'hui, relève-t-il, les médias constituent un "mégaphone" de diffusion sans précédent et les économistes ainsi que les publicitaires semblent aux manœuvres. Pour cet ancien chirurgien qui passe au scalpel très acéré la langue du pouvoir, les mots de l'émancipation sont mis à l'écart (2). Les travailleurs se muent en "ressources humaines". Il n'y a plus de classes sociales, mais des couches de population, des tranches d'âge, des milieux, des catégories... Les exploités supplantés des exploités ont disparu du vocabulaire pour être substitués par les exclus, pour lesquels les "exclueurs" n'existent pas au dictionnaire de nos conceptions. Les personnages "sans" ont fait leur apparition : sans domicile, sans papiers, sans emplois... On évite les mots du litige, constate E. Hazan. On pratique l'euphémisme - c'est-à-dire l'expression atténuée pour ne pas choquer, déplaire.

Ouvrons brièvement un mini dictionnaire que ces auteurs - et d'autres - nous suggèrent au hasard de leurs lectures, sur la santé en particulier.

> **Epidémie** : Le terme remplace la "maladie du siècle", comme étaient qualifiés les lombalgies et autres maux du dos. Il assure plus de sérieux, fort de son origine scientifique, et surtout draine plus d'angoisses. "Car le terme renvoie, dans notre imaginaire à tous, aux grandes épidémies de maladies infectieuses - peste, choléra, tuberculose, sida -, des maladies que l'on peut se transmettre de l'un

à l'autre", decode Question Santé. Les épidémies sont devenues légion dans notre monde globalisé, propice à la propagation. Surtout, elles témoignent de cette tendance à l'hyperbole dans les communications, c'est-à-dire à exagérer l'expression pour produire une forte impression. Quitte à s'écarter du sens premier. Parler d'épidémie d'obésité n'est-ce pas là un drôle de procédé qui stigmatise davantage qu'il ne décrit ?

> **Médecines parallèles** : Acupuncture, homéopathie, ostéopathie... sont regroupées sans distinction en un vaste ensemble très hétéroclite de soins que l'on distingue de la médecine "moderne", volontiers appelée aussi, assez étrangement, médecine "traditionnelle" ou "classique". A l'adjectif "parallèle" qui charrie aux yeux de certains des relents occultes, il en est qui préféreront "alternative" avec ses implications de choix, voire d'exclusivité, d'autres choisiront "complémentaire" et les voies de l'interdisciplinarité.

> **Usager** : Il arrive au "patient" de se muer en "usager". Dans le cadre de la réforme de la santé mentale, le terme "usager" est préféré à celui de "patient", celui de "trouble" à "maladie". "Ce glissement des mots (...) est en tout cas indicatif d'une tendance contemporaine à démedicaliser le vocabulaire du soin, et par là à dédramatiser des situations délicates", explique Gaëlle Jeanmart de l'asbl Philocité (3). Elle y décèle un pari, celui d'ajuster le monde aux mots - et non l'inverse. "L'enjeu essentiel est de savoir jusqu'où il est possible que quelqu'un qui a été un 'patient' d'hôpital, privé de la gestion de son quotidien et entièrement pris en charge par la structure hospitalière, puisse redevenir en effet un acteur de sa vie. Le pari est délicat, estime-t-elle, d'autant que le geste de nommer ne vient pas des 'patients' eux-mêmes, mais des 'agents' du monde médical. C'est donc aux 'patients' maintenant à se réapproprier leur nouveau nom et à devenir effectivement des 'usagers'." Un autre glissement moins souhaitable, mais parfois également utilisé, aurait pu les qualifier de "client".

Mots pudiques pour éviter de heurter les susceptibilités ou rester dans le ton dominant ; mots "essorés" par les stratégies de communication aux intentions vendeuses inavouées ; mots léchés pour rendre la réalité plus agréable ; mots gonflés pour alarmer, mots hermétiques tout droit sortis du jargon médical ou juridique... Aucun usage n'est anodin. Pas question toutefois de se taire, d'oublier le clavier. Le choix des mots requiert de sortir du réflexe pour se faire en toute conscience. Le dictionnaire est toujours à réinventer, pour créer des "paroles libres, non standardisées, non formatées", enjoint Question Santé. Tandis que d'une oreille ou d'un œil plus attentif, nous nous contraindrons à décoder le flux des mots.

// CATHERINE DALOZE

(1) *Langue de bois et pouvoir des mots*, éd. Question Santé asbl, 2012. www.questionsante.be
 (2) Eric Hazan, *LQR (Lingua Quintae Republicae), La propagande du quotidien*, éd. Raisons d'agir, 2006.
 (3) "Le pouvoir des mots" sur <http://reseauho.be/>

Echelonner le paiement de sa facture?

Etaler le paiement de sa facture de mazout, c'est possible à certaines conditions :

> conclure un contrat avec un négociant en combustibles proposant ce paiement échelonné (1) ;

> payer un acompte le jour de la 1^{ère} livraison (minimum 50 % pour une livraison d'au moins 1.000 litres) ;

> payer par mensualités les livraisons suivantes.

>> **Infos au 0800/120.33**
(numéro gratuit du SPF Economie)
ou sur www.fondschauffage.be

(1) S'informer auprès de son fournisseur habituel ou consulter la liste des négociants en combustibles sur le site du SPF Economie : <http://economie.fgov.be>.



FEUILLETEZ
EN LIGNE
LE JOURNAL SUR

www.enmarche.be

> Consultez aussi les archives depuis 2000.

> Abonnez-vous à la lettre électronique pour lire, en primeur, le dernier numéro paru.

> Indexation des prestations sociales

L'indexation des salaires, des allocations sociales et des pensions vise à compenser l'augmentation du coût de la vie. Elle se calcule suivant l'évolution des prix d'un panier de produits et services. L'indice-pivot a été dépassé en novembre 2012. Par conséquent, les allocations sociales et pensions augmentent de 2 % dès ce mois de décembre (la précédente indexation datait de février 2012). Les traitements et pensions des services publics seront adaptés en janvier prochain. Dans le secteur privé, le moment où les salaires sont indexés est défini par des conventions collectives négociées en Commission paritaire. Nous publierons dans la prochaine édition (20 décembre) les nouveaux montants des prestations sociales indexées.

> Jouets : éthiques et écologiques ?

Saint-Nicolas et Père Noël arrivent... Malheureusement, leurs bras sont trop souvent chargés de jouets en plastique, peu solides, à piles, contenant des substances peu désirables et fabriqués au loin par des ouvriers dont les conditions de vie suscitent l'indignation. Dans cet univers, tout n'est pas toujours rose mais il existe aussi un beau choix de jeux et jouets fabriqués par des entreprises respectueuses de leurs travailleurs, de la santé des enfants et de l'environnement. "JEUX ET JOUETS : ÉTHIQUES ET ÉCOLOGIQUES ?" : UN DOSSIER D'ÉCOCONSO À DÉCOUVRIR SUR WWW.ECOCONSO.BE.

> Minidico d'idées féministes

Des définitions sérieuses, d'autres décalées, des phrases ou des slogans détournés. Des définitions parfois controversées, qui font sourire, interpellent et font réfléchir là où nous en sommes sur l'égalité. En 56 pages illustrées, le minidico d'idées féministes peut servir de support à débat ou discussion pour déconstruire des arguments lourds sur l'égalité des sexes. Pourquoi pas l'offrir en cadeau pour les fêtes au petit prix de 3 EUR ? INFOS : LE MONDE SELON LES FEMMES : 02/223.05.12. - WWW.MONDEFEMMES.BE

> Calendrier Sourd'ART

L'Association des parents d'enfants déficients auditifs francophones (Apedaf) a édité un calendrier réalisé par de petits artistes en herbe ou des talents confirmés, sourds ou malentendants. Il met en lumière des œuvres aux inspirations variées déclinées sur le thème du lien. L'occasion aussi de découvrir les facettes de la surdité par la lecture de textes explicatifs. Prix : 5 EUR (+ frais de port). INFOS : 02/644.66.77. - INFO@APEDAF.BE

> 1765, le numéro spécial pension

Via ce nouveau numéro de téléphone gratuit, chaque citoyen peut joindre les trois organismes de pension (ONP, Inasti et SDPSP) et poser toutes ses questions relatives à la pension légale, peu importe le régime dans lequel il a travaillé. Il lui est également possible d'accéder directement à un service particulier au moyen du code qui figure sur les courriers qu'il reçoit de son organisme de pension. Le 1765 est gratuit au départ de la Belgique. Depuis l'étranger, former le +32 78 15 1765 (numéro payant). Accessible en semaine, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Des bureaux de vote plus accessibles en 2014 ?

L'asbl Altéo a mené l'enquête lors des récentes élections communales pour évaluer l'accessibilité des bureaux de vote aux personnes malades et handicapées. Si la satisfaction domine, il reste des points à améliorer. Les autorités politiques s'y sont engagées.

Près de 330 personnes ont répondu à l'appel d'Altéo. Le questionnaire qui leur était soumis avait pour objectif d'aborder tant les questions du cheminement vers le bureau de vote que l'accès à ce dernier sans oublier les modes de déplacement et les possibilités de parking. Les principales conclusions ? Beaucoup de bureaux de vote étaient partiellement accessibles. Et globalement, les présidents, assesseurs et agents présents se sont montrés particulièrement attentifs aux besoins des personnes à mobilité réduite. Il n'empêche, certains points nécessitent des améliorations. Trop souvent, en effet, l'accessibilité est lacunaire : absence de places de parking pour handicapés, absence de chaises de repos dans les files d'attente... L'accessibilité de l'isoloir aux différents handicaps (lumière modulable, hauteur de tablette, largeur...) est également trop peu prise en

compte. Il en va de même pour l'accessibilité des documents (programmes, convocations, affichage...).

Les résultats de cette enquête, Altéo les a présentés à la presse au Sénat, le 3 décembre dernier, Journée internationale de la Personne handicapée, en présence de la Vice-première ministre et ministre fédérale de l'intérieur, Joëlle Milquet, et du Secrétaire d'Etat à la Personne handicapée, Philippe Courard. Tous deux se sont montrés sensibles aux arguments et recommandations d'Altéo. L'un et l'autre ont pris des engagements fermes pour que l'accessibilité au sens le plus large devienne l'affaire de tous et soit effective partout lors des prochaines élections de 2014.

D'ores et déjà, Altéo lance une campagne visant à sensibiliser les citoyens à cette réalité méconnue. La diffusion de dessins humoristiques et de courts témoignages permettra à tout un chacun de se faire une idée plus précise des difficultés rencontrées par les personnes malades et handicapées et de se sentir concernés !

//JD



>> Plus d'infos sur les résultats de l'enquête et sur la campagne d'Altéo : 02/246.42.26. - www.altéasbl.be

Conseil de la jeunesse catholique 50 ans de jouvence

Samedi 17 novembre dernier, le Conseil de la jeunesse catholique (CJC) fête ses 50 ans. Pour cette fédération d'organisations de jeunesse, cet anniversaire célèbre l'engagement de la jeunesse organisée et militante. C'est aussi l'occasion de mettre en évidence ses actions collectives et de défendre les jeunes pour qu'ils aient une voix et une place dans la société.

Le CJC fédère 17 organisations et associations telles que les Guides catholiques de Belgique, Gratte, la JOC, la JOC-F, la Fédération nationale des Patro, Jeunesse & Santé... Quelque 150 personnes étaient présentes pour célébrer un demi-siècle d'engagement par et pour les jeunes, avec le slogan 50 ans et toujours aussi piquant. Issues des organisations et associations de jeunesse membres, mais aussi du secteur de la jeunesse en général, du volontariat, de l'associatif chrétien, toutes ont répondu présent pour ce moment de rencontre et de commémoration.

Laurent Jauniaux, président du CJC, et Julien Bunckens, secrétaire général, ont énoncé les enjeux rencontrés par la jeunesse dans ce contexte socio-économique fragile. Les organisations de jeunesse, selon le décret, ont comme objectif de former des CRACS (des citoyens responsables

actifs critiques et solidaires). Représenter les jeunes, c'est aussi marteler qu'ils sont les "adultes de demain", et non des "citoyens de seconde zone".

Pour le CJC et ses 17 membres, le fait de revendiquer une identité chrétienne est une affirmation de valeurs qui reste toujours porteuse de sens dans le monde actuel. Le CJC promeut inlassablement le bénéfice du volontariat et de la solidarité. À travers ses organisations, ce sont plus de 100.000 jeunes qui s'engagent tous les jours, gratuitement, pour défendre des valeurs de partage et de rencontre. À travers leurs activités, le CJC et ses membres abordent de nombreux aspects de la vie en société : la participation scolaire, l'éducation aux médias, la formation, l'organisation de centre vacances ou encore l'accompagnement syndical et la mise en œuvre d'un tourisme social.

Un logis pour demain

Construire – ou rénover – avec des préoccupations écologiques et durables, tout en disposant de budgets modestes, c'est possible. Avec la remise de son nouveau prix ("Blue House"), la Fondation pour les générations futures vient d'en faire la démonstration.



Trop cher, le passif ? Mon œil ! Tel est le principal message qu'a voulu faire passer la Fondation pour les générations futures (FGF) en créant un prix – le Blue House – destiné à mettre en valeur les architectes contribuant à un monde plus durable via leurs créations. Plus "durable" ? Le message est bien passé avec la récompense accordée au projet *L'Espoir*, situé à Molenbeek (1). Il s'agit d'un bâtiment à deux étages regroupant 14 maisons accolées, super-isolées et bardées de panneaux solaires, avec jardins et terrasses. Au-delà des performances techniques (recours massif au bois certifié et à d'autres matériaux écologiques, récupération de l'eau de pluie, diminution de la consommation énergétique de 90%), le bâtiment imaginé par Damien Carnoy, l'architecte récompensé par la FGF, répond aussi et surtout à une préoccupation sociale et à une volonté de travailler main dans la main avec des partenaires divers. *L'Espoir* est né, en effet, de la volonté de 14 familles à faibles revenus (et de 12 nationalités différentes) de devenir propriétaires et de s'affranchir de leurs logements insalubres et de factures énergétiques jugées insupportables.

"Y a-t-il métier plus beau que contribuer au rêve de 14 familles de devenir propriétaires ?", s'enthousiasme Damien Carnoy. Pour lui, la clef du succès de ce type de projet collectif réside dans la confiance inébranlable entre l'architecte et l'entrepreneur, mais aussi dans le dialogue ininterrompu avec les futurs occupants. Il faut dire que le projet n'est pas tombé du ciel. Les pouvoirs publics y ont mis de leur poche, la Commune de Molenbeek fournissant la parcelle pour une bouchée de pain. Cerise sur le gâteau : alors que le concours d'architecture lancé par le Fonds du Logement de la Région bruxelloise avait imposé un prix maximal de 1.200 euros par mètre carré, Damien Carnoy a réussi à le plafonner à 1.100 euros.

L'effet "boule de neige" cher à la FGF semble d'ores et déjà enclenché. D'abord, parce que l'architecte travaille à un projet de la même nature mais, cette fois, avec une trentaine de familles. Ensuite, parce que la dimension sociétale du défi à relever gagne en visibilité : la croissance démographique de Bruxelles, rappelle la FGF, est de 6 % par an. Et une bonne part des nouveaux Bruxellois auront de faibles revenus. CQFD...

//PHL

(1) Les trois autres lauréats étaient L'Habitation LAR, à la Roche (une maison de villégiature unifamiliale) ; Le Comptoir sucrier à Anvers (un bâtiment industriel réaffecté) et The Black House à Leffinge (une maison passive individuelle).

>> Plus d'infos en vidéo : <http://tinyurl.com/chzm6qo> - aussi : www.fgf.be - 081/22.60.62.



Le CJC se bat pour que les subsides récurrents et extraordinaires des organisations de jeunesse ne soient pas réduits à la portion congrue. Entre le décret sur les organisations de jeunesse, la création et le soutien de l'emploi dans le socioculturel et la jeunesse, les possibilités de prêt de matériel via le centre de Naninne, les fronts sont multiples.

Le CJC est né en 1962 de la volonté des organisations de jeunesse de se rassembler pour faire valoir leurs actions et leurs spécificités auprès des pouvoirs publics et politiques. Une affirmation qui reste atemporelle, et dont le CJC entend poursuivre la mise en œuvre pour, au moins, les 50 ans à venir...

Hôpitaux

Facture : bien mais peut mieux faire !

Le baromètre hospitalier de la Mutualité chrétienne affiche, cette année, de bonnes nouvelles. Grâce aux mesures prises par les autorités fédérales, le prix de l'hospitalisation est resté stable en 2011. Pourtant, 10.000 Belges ont payé encore plus de 5.000 euros par facture. La MC formule six recommandations pour éviter d'aller vers une médecine duale.

En 2011, le coût d'une hospitalisation en chambre individuelle s'élevait, en moyenne, à 1.312 euros, celui en chambre double ou commune, à 295 euros. C'est ce qu'a conclu la MC en analysant deux millions de factures d'hôpital de ses membres. Même si elle se réjouit de la stabilité de la facture par rapport aux chiffres observés l'an dernier, elle s'inquiète des coûts exorbitants que paient encore certains patients hospitalisés en chambre individuelle. "Trop de

personnes ont encore une mauvaise surprise en découvrant leur facture d'hospitalisation, souligne Jean Hermesse, secrétaire général de la MC. Un patient sur six paie plus de 1.000 euros. Et un sur 25 paie plus de 2.000 euros."

Du travail reste à faire

Les efforts du passé ont payé : le coût d'une hospitalisation en chambre double ou commune a baissé de près de 15% en sept ans. Et ce, no-

tamment grâce à l'interdiction de supplément de chambre. "Pourtant, notre étude montre des différences de tarification importantes entre les hôpitaux continue Jean Hermesse. En chambre individuelle, certains patients paient jusqu'à 400% de suppléments d'honoraires. Nous formulons six propositions pour éviter le 'qui paie le plus est le mieux soigné'."

> **Limiter les suppléments d'honoraires en chambre individuelle.** Cela permettrait de diminuer la concurrence déloyale des hôpitaux qui ciblent les patients aisés et rémunèrent mieux les médecins.

> **Interdire les suppléments d'honoraires en chambre double.** Dix-sept hôpitaux continuent d'en réclamer. Une loi devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain pour les interdire.

> **Rendre le financement des hôpitaux plus correct et transparent.**



> **Utiliser efficacement les budgets disponibles pour les implants.**

Le petit matériel médical ne serait plus facturé au patient mais comptabilisé dans les moyens globaux de l'hôpital.

> **Mutualiser les frais des médicaments non remboursables.** Facturer un montant fixe de 31 euros par patient par admission allègerait la facture de ceux qui ont besoin d'un traitement médicamenteux particulier.

> **Garantir au patient une facture de maximum 200 euros en chambre double ou commune.**

Un patient averti en vaut deux

Pour éviter une mauvaise surprise lors de la réception de la facture, mieux vaut s'informer lors de l'admission à l'hôpital sur les tarifs médicaux pratiqués selon les types de chambres, sur les frais supplémentaires (télévision, téléphone...). Une estimation du coût du matériel médical peut aussi être demandée au médecin. La consultation du module en ligne de la MC permet également d'estimer sa facture (voir ci-contre). La MC est également aux côtés de ses membres lors de l'arrivée de la facture : en cas de souci, le service défense des membres en vérifiera son contenu.

Simulez votre facture d'hôpital sur www.mc.be !

Un module de simulation de facture d'hôpital est en ligne sur le site de la MC. Très pratique, il permet d'avoir une estimation du coût moyen d'un séjour dans un des services d'un hôpital. Il suffit d'encoder le nom de l'infrastructure hospitalière ou le code postal de la commune où elle se situe et ensuite, de sélectionner le service dans lequel le séjour va se dérouler. Un tableau des coûts s'affiche en chambre individuelle, double ou commune. Il est possible de comparer jusqu'à quatre hôpitaux.

>> **Infos sur www.mc.be > Self-service > Simuler vos frais de séjour hospitalier**

Dépistage

Cancer du sein et facteurs de risque

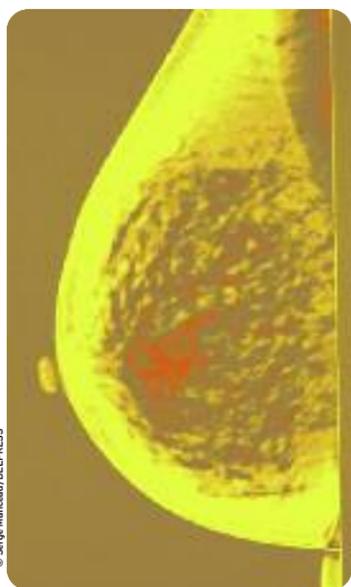
L'annonce d'un cancer du sein s'apparente à un basculement dans la vie. De nombreuses femmes en témoignent. Mieux vaut détecter ce cancer à temps pour le soigner efficacement. Un préalable s'impose : être correctement informée des risques, connaître les conseils de prévention et de dépistage.

Les données relatives aux cancers du sein se multiplient. La recherche poursuit l'exploration et l'affinement des traitements et de la prévention. Les facteurs susceptibles d'augmenter le risque de développer cette maladie sont mieux identifiés. Mais ils restent mal connus des principales concernées. "Connaître les facteurs de risque permet à la femme d'être proactive et de mieux gérer sa santé, si elle le souhaite, notamment en adaptant la fréquence des examens au regard du risque relatif qu'elle encourt", indique le Docteur Fabienne Liebens, gynécologue et oncologue du CHU Saint-Pierre à Bruxelles.

Mesurer les risques

Quand on parle de "facteur de risque", une précision essentielle s'impose. On entre dans le champ des probabilités de développer la maladie, pas dans celui des certitudes. Il s'agit pour chaque personne de les analyser, forte d'un savant dosage de vigilance et de confiance.

Certaines connaissances médicales permettent de baliser le terrain. D'abord, le risque est plus élevé pour une femme que pour un homme. En Belgique, le cancer du sein touche 9.500 femmes par an et une centaine d'hommes – on a tendance à oublier



ces derniers. Ensuite, il est établi qu'avec l'âge, le risque augmente : de un pour 2.000 à 30 ans, il grimpe à un pour 13, à 70 ans. Enfin et surtout, on distingue trois groupes de femmes à "haut risque", précise le Docteur Liebens. "Celles porteuses d'un gène de prédisposition héréditaire au cancer du sein, celles qui ont une histoire familiale avec beaucoup de cas de cancers du sein et celles qui présentent certaines maladies bénignes du sein, considérées comme précancéreuses. Un quatrième groupe voit son risque augmenter (mais de manière moindre que les

précédents) : celui des femmes présentant une densité mammaire élevée (1)."

Il est conseillé, si l'on constate plusieurs cas de cancers du sein dans sa famille et surtout s'il s'agit de parentes proches (mère, fille, sœur), d'en parler avec son médecin. "Il est le mieux à même de conseiller et de proposer éventuellement de consulter un centre spécialisé qui évaluera, avec la personne, l'opportunité de réaliser un test génétique", recommande le Docteur Liebens, tout en précisant que pratiquer un tel test n'est jamais anodin, qu'il est important de réfléchir anticipativement aux conséquences potentielles. Médicalement parlant d'abord, une prédisposition génétique avérée posera la question douloureuse d'une chirurgie mutilante. Tandis que la sphère familiale ne sera pas épargnée par ces tests (demandes de tests auprès des proches, futures grossesses...)

Tout risque familial ne signifie pas un risque génétique. Effet du hasard, d'un mode de vie commun, facteur héréditaire ou association de ces éléments..., il n'est pas facile de le déterminer. Une chose est sûre : "le risque de développer un cancer du sein augmente si une parente au premier degré en a déjà été atteinte, en particulier si le diagnostic a été posé avant la ménopause".

Suivre les conseils de dépistage

En Fédération Wallonie-Bruxelles, les autorités publiques organisent le "mammothest", programme de dé-

pistage du cancer du sein, à destination des femmes entre 50 et 69 ans. Ce sont les données de santé publique qui ont amené à organiser un dépistage systématique (tous les deux ans) pour ces femmes. Il est gratuit. Il consiste en une mammographie réalisée dans les Unités agréées, certifiées pour la qualité de l'examen (en pratiquant notamment la double lecture). Cela ne signifie évidemment pas qu'avant 50 ans et après 70 ans, les femmes ne doivent jamais subir une mammographie de dépistage. Il revient au médecin traitant ou au gynécologue d'envisager l'opportunité d'une telle démarche. Et de prendre une décision éclairée, à la lumière notamment des facteurs de risque expliqués ci-dessus. Un équilibre à garder entre sur- et sous-traitement. A la fois, la tâche de sensibilisation est grande, au regard des faibles taux de participation au mammothest en Régions wallonne et

bruxelloise (9% de la population concernée). A la fois, il est aussi à craindre parfois un sur-diagnostic (c'est-à-dire la mise en évidence d'un cancer qui ne se serait pas manifesté en l'absence de dépistage) ou la confrontation à des faux-positifs entraînant des examens complémentaires sans déboucher sur un diagnostic de cancer. Tout l'enjeu est de "sauver les vies de quelques femmes sans soumettre à une contrainte inutile l'ensemble de celles qui n'en retireront pas de bénéfice", remarque le professeur Anne Vandembroucke, coordinatrice du Centre communautaire de référence pour le dépistage des cancers.

// CATHERINE DALOZE

(1) Les seins sont considérés comme denses quand ils se composent d'une plus grande quantité de glandes et de tissus de soutien que de graisse.

Veiller à son mode de vie

En termes de prévention, les soignants se coalisent autour d'un message adressé à l'ensemble des femmes : adopter une meilleure hygiène de vie en contrôlant son poids, en pratiquant régulièrement de l'activité physique, en modérant sa consommation d'alcool. L'alimentation est au cœur des déterminants de la santé, rappelle le professeur Vincent Castronovo de l'ULg. Très pragmatique, lors d'un colloque consacré aux enjeux de la prévention et du dépistage du cancer du sein (1), il a dressé une liste de conseils : manger lentement et mastiquer, manger beaucoup de fruits et légumes, du poisson gras plusieurs fois par semaine, des aliments à base de soja, limiter la viande rouge à une fois par semaine, préférer les huiles de colza et de soja, éviter les sucres rapides, vérifier et optimiser son taux de vitamine D...

(1) Colloque organisé par le groupe CDH au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le 25 octobre 2012. Suivre le travail parlementaire en cours sur www.pcf-cdh.be

Sauver le modèle social

En quelques années à peine, tirant prétexte de la crise, l'Union européenne a mis clairement le cap sur un ordre néolibéral. Les premières victimes en sont les populations qui paient très cher les mesures d'austérité, imposées sous couvert de bonne gouvernance économique. L'idéal européen est lui-même gravement en péril. D'aucuns appellent à un sursaut citoyen.



Les excès du capitalisme financier demeurent, les risques sont transférés aux Etats, et la facture aux populations...

“Que reste-t-il du modèle social européen ?, lançait amèrement Jeremy Leanan, de l'Université de Loughborough (Royaume-Uni) lors d'un séminaire organisé récemment par le MOC et l'ACW à Bruxelles sur le travail et la précarité dans l'Union européenne (UE) (1). *L'Europe reste la région du monde la plus sociale mais les systèmes de protection sociale et les budgets publics sont constamment attaqués depuis les années 80. La crise financière déclenchée en 2008 (ndlr - devenue crise économique et crise de l'endettement public) sert aujourd'hui de prétexte à imposer, aux pays membres de l'Union européenne, des politiques néolibérales qui précarisent la population, renforcent les inégalités sociales et mettent en péril la protection sociale et les droits du travail acquis de haute lutte*”, accuse-t-il.

Comment en est-on arrivé là ? *“Après la crise des subprimes, les progressistes pensaient avoir gagné la bataille des idées par le spectacle de l'effondrement d'un capitalisme financier dé-*

bridé, expliquent Christophe Degrijse et Philippe Pochet dans le *Bilan social 2011 de l'Union européenne* (2). *Ils espéraient une régulation du secteur financier et une transition vers une économie verte et décarbonée, mais ils ont rapidement dû déchanter*”. Dans un premier temps en effet, outre un sauvetage de l'industrie bancaire et financière (qui, au passage, a permis aux spéculateurs de continuer à s'enrichir), l'option européenne fut de soutenir l'activité économique, la “relance verte” et le marché du travail pour éviter une grande dépression.

Mais cette orientation fut de courte durée : à partir de 2010, sous la pression de l'UE et de sa nouvelle gouvernance économique (des recommandations assorties de sanctions), les gouvernements européens se sont employés à mettre en œuvre des plans de rigueur à marche forcée. L'objectif affiché de l'Union ? Rétablir la confiance des marchés financiers pour garantir aux Etats membres des financements à des taux

en commun, à la recherche scientifique... C'est le cas notamment au Portugal, en Espagne, en Grèce.

> **Atteintes à la sécurité sociale.** Les allocations de chômage, les soins de santé et les pensions sont les secteurs les plus touchés par les réformes. En Suède, le taux de remplacement des allocations de chômage par rapport au salaire perdu est devenu l'un des plus bas du monde, dans une optique d'activation. En Belgique, la nouvelle réglementation aura pour conséquence l'appauvrissement des chômeurs de longue durée.

> **Attaques contre le pouvoir d'achat.** Hausses de la TVA, imposition d'une cotisation de crise, blocage ou réduction des salaires..., ces mesures ont un effet direct sur les revenus des citoyens, les plus précarisés étant les plus touchés.

d'intérêt soutenables. *“Pourtant, à l'exception du cas grec, il n'y a pas eu de dérive des finances publiques qui aurait pu justifier le resserrement des règles budgétaires et imposer une austérité forcée aux Etats membres*”, observent Christophe Degrijse et Philippe Pochet. Qui s'étonnent qu'au regard de la rapidité de l'imposition des plans de rigueur, les réformes de régulation financière ne fassent pas l'objet du même empressément. Que dire alors de la justice et de l'harmonisation fiscale !

Mesures standardisées

Pour assainir les finances publiques et renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie, l'UE impose aux Etats membres d'opérer des réformes structurelles dans les domaines de la formation des salaires, de l'emploi public, des conventions collectives, des systèmes de pensions, de soins de santé et d'allocations sociales (voir “Des attaques multiples”). *“Le social devient la principale variable d'ajustement de la crise de l'endettement*”, dénoncent les deux observateurs déjà cités. Paradoxalement, l'Union exige de réformer les composantes des systèmes nationaux qui ont le mieux fait leurs preuves durant la crise grâce à un marché du travail régulé et des acteurs sociaux forts. *“Dans les faits, les mesures recommandées ne tiennent pas compte des situations, performances et problèmes qui y sont posés*”, constatent Christophe Degrijse et Philippe Pochet.

Un seul exemple pour la Belgique : le recul de l'âge légal de la retraite est prôné alors qu'un des principaux problèmes est le taux élevé de départ à la pension anticipée. *“Les mesures ‘clés sur porte’ imposées par l'Europe s'inspirent davantage de modèles idéologiques que de réels constats de carences ou de défaillances*”, s'insurgent les deux analystes. Mais comment s'étonner lorsque l'on sait que la formulation de la politique sociale est de plus en plus prise en charge par l'armée d'experts de la Direction générale des affaires économiques et financières (DG Ecfi) au sein de la Commission européenne et que, plus fondamentalement, le pouvoir de la Commission, du Conseil européen et du Conseil Ecofin se renforce, le Parlement européen étant réduit à une simple chambre d'enregistrement des décisions des chefs d'Etats.

Des conséquences dramatiques

Le visage de l'Europe est en train de changer profondément avec des conséquences graves sur le plan social. Les politiques d'austérité risquent aussi de conduire à la récession généralisée. Par ailleurs, elles ont pour effet dramatique de reléguer les exigences de lutte contre le réchauffement climatique au second, voire

> **Atteintes au droit du travail et à la protection de l'emploi.** De la “flexicurité”, approche intégrée visant à améliorer simultanément la flexibilité et la sécurité sur le marché du travail, il ne reste souvent plus que la flexibilité, maître-mot des réformes des législations relatives à l'emploi et au travail. L'Allemagne en est un “bon” exemple (lire ci-contre) mais il est loin d'être le seul.

> **Atteintes à la concertation sociale.** Dans plusieurs pays, les systèmes de conventions collectives sont affaiblis. C'est le cas de la Grèce, de l'Estonie, de l'Espagne...

> **Atteintes à la démocratie.** En Espagne, tout rassemblement de plus de dix personnes est interdit en rue, ce qui constitue une entrave à la liberté de manifester. En Allemagne, le droit de grève est restreint.

au troisième plan. Enfin, et ce n'est pas le moindre, le néolibéralisme autoritariste de l'UE menace la démocratie. Il met en péril le dialogue social, réveille les démons nationalistes et xénophobes et encourage indirectement la montée de mouvements anti-européens et anti-démocratiques.

Des alliances pour changer de cap

“L'Europe court à sa perte si nous ne sommes pas capables très vite d'en changer radicalement le fonctionnement démocratique et les règles du jeu en matière sociale, fiscale et écologique”, s'exclamait récemment l'économiste français Pierre Larrourou dans les colonnes du journal Libération. L'auteur du très remarquable petit livre *C'est plus grave que ce qu'on dit... mais on peut s'en sortir !* (Ed. Nova), en appelle - tout comme les dizaines de personnalités engagées au sein du collectif Roosevelt 2012 - (3) à un sursaut citoyen, à un rassemblement de toutes les forces progressistes pour faire naître une Europe nouvelle, capable de protéger son modèle social et de peser sur la mondialisation. La CES ne dit pas autre chose dans son “Contrat social pour l'Europe” (4). Pour modifier le rapport de forces actuel, dix ans après le premier Forum social européen de Florence, une centaine d'organisations - dont de nombreux syndicats - issus de 20 pays d'Europe ont d'ailleurs décidé la tenue, début juin 2013, d'un sommet alternatif qui jettera les bases d'un mouvement social européen d'envergure.

// JOËLLE DELVAUX

- (1) <http://alliancestofightpoverty.wordpress.com>
 (2) Dans “Bilan social de l'Union européenne 2011”, Etui et Observatoire social européen, 2012, 301 p, 20 EUR, www.etui.org
 (3) www.roosevelt2012.fr
 (4) www.etuc.org

De quel modèle parlons-nous ?

L'Allemagne est présentée sur la scène européenne comme “le” modèle à suivre pour sortir de la crise. Un modèle vraiment ? Lors du récent séminaire organisé par le MOC et l'ACW, Armin Duttine, membre de Verdi, syndicat autonome allemand, a décrit la face cachée de ce pays riche. *“Pour renforcer sa compétitivité, l'Allemagne a été le premier pays à appliquer la diminution des salaires (3 % de baisse en termes réels entre 2000 et 2009). 1/5 à 1/4 des salariés travaillent pour moins de 8 euros de l'heure, dans des emplois précaires. On a des travailleurs meilleur marché qu'en Chine ! Il n'existe d'ailleurs pas de salaire minimum chez nous*”. Résultat ? Une explosion du nombre de travailleurs pauvres, obligés de cumuler les boulots pour nouer les deux bouts.

“Si les autres pays de l'UE suivent cette voie, cela entraînera une course-spirale vers le bas, observent de leur côté Philippe Pochet et Christophe Degrijse, soit l'exact contre-pied de l'objectif d'amélioration des conditions de vie et de travail proclamé dans les Traités”.

Quant au système d'allocations de chômage, il a été réformé de manière drastique, comme le précise Armin Duttine. *“Les travailleurs ont tellement peur de tomber au chômage qu'ils n'osent pas bouger, protester, se syndiquer*”. La concertation sociale est aussi mise à mal, les employeurs ayant obtenu un droit de veto par rapport aux conventions collectives conclues dans leur secteur. Par ailleurs, la grève politique est interdite. Si on ajoute à cela les atteintes au droit du travail dans l'optique d'apporter plus de flexibilité sur le marché de l'emploi, on voit que le tableau est loin d'être idyllique. *“En fait, l'Allemagne a mieux amorti la crise grâce à son excédent d'exportations, mais la consommation stagne et les écarts de revenus sont de plus en plus grands*”.

Des attaques multiples

Malgré leurs différences notoires en matières budgétaires, économiques et sociales, aucun des 27 pays de l'Union n'échappe aux mesures d'austérité. Les attaques sont nombreuses et diverses. Quelques exemples :

> **Attaques contre le secteur public.** Les salaires du secteur public ont été bloqués puis réduits dans plusieurs pays (Bulgarie, Pologne, Espagne...). En deux ans, la baisse a été de 8 % en Estonie et Lituanie, de 13 % en Irlande, de 20 % en Grèce et même de 25 % en Roumanie, la Lettonie battant tous les records avec 50 % de diminution ! Dans le même temps, l'emploi est sacrifié. Par exemple, la Pologne et la Bulgarie réduisent les effectifs de 10 %, tout comme le Royaume-Uni. Outre des pertes directes d'emploi, des coupes sombres sont opérées dans les budgets publics alloués à la culture, à l'enseignement, à la formation, aux infrastructures publiques, aux transports

Aromathérapie

Depuis près de deux ans, le service de neurologie pédiatrique des Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) utilise les huiles essentielles pour détendre les enfants hospitalisés et rendre leur séjour un peu plus agréable. Une méthode qui fait tache... d'huile dans d'autres services de la clinique et chez les parents des petits patients.

Les huiles essentielles à la rescousse des jeunes malades

Des badges avec leur prénom, fleuris et aux couleurs de la nature sont accrochés à leur poche. Ils les trahissent : ces infirmières sont un peu particulières. Elles apportent un vent de fraîcheur et de "zen attitude" dans ce couloir coloré où séjournent de jeunes malades. Formées en aromathérapie, elles jonglent avec les soins traditionnels et des petits "bonus bien-être". Véronique Blondelet est l'une d'entre elles : "L'aromathérapie ne se substitue pas aux traitements médicamenteux. Elle l'accompagne et agit sur d'autres plans : le confort, le stress et la douleur." Les enfants hospitalisés dans ce service sont soumis à une batterie d'exams et de traitements pour des pathologies diverses (trouble moteur, épilepsie, traumatisme crânien, tumeur cérébrale, etc.). "Au vu de cette situation souvent pénible pour eux et pour leur entourage, continue Bénédicte Lambotte, infirmière formée en aromathérapie, nous avons décidé de soumettre notre projet 'bien-être' au Professeur Nasogne, notre chef de service, à notre infirmière-chef ainsi qu'à notre cadre infirmier, qui l'ont accueilli avec enthousiasme et nous ont soutenues

tout au long de notre démarche. Après une formation pointue de quatre jours, dont un consacré exclusivement à l'aromathérapie en pédiatrie, nous sommes revenues dans le service avec plein de 'formules' d'huiles essentielles pour atténuer le stress que peut engendrer un séjour à l'hôpital."

Pas d'improvisation

De la mandarine, de l'eucalyptus ou de la menthe poivrée... Même si ce sont des extraits naturels, ils ne sont pas sans danger. Il ne faut, en aucun cas, improviser. "On ne joue pas aux apprentis sorciers, s'exclament deux

infirmières "aroma", Bénédicte Lambotte et Marie-Françoise Nihoul. Tout est précision. Si une préparation requiert une goutte de telle huile, il faut s'en tenir à cela." Sur tout en milieu hospitalier avec des enfants présentant un problème de santé, rigueur et précautions sont de mise. Les huiles essentielles sont des concentrés de plante ; leur puissance est indéniable. A titre d'exemple, elles doivent être conservées exclusivement dans des flacons en verre car elles feraient fondre ceux en plastique, à l'abri de la lumière et hors de portée des enfants.

Pour les infirmières, les moments "aroma" représentent des instants privilégiés, emplis de douceur avec leurs patients.



"Il faut suivre à la lettre les précautions d'usage, continue Bénédicte Lambotte. Le personnel infirmier de notre service a été formé en aromathérapie. Nous utilisons les huiles essentielles en massage et en diffusion avec un appareil à ultrasons ou juste en mettant une goutte sur l'oreiller ou un mouchoir. Les instructions sont précises pour chaque utilisation. Par exemple, à chaque âge, correspond un nombre bien précis de gouttes. Ou encore les massages se font seulement à certains endroits du corps : sur le plexus solaire (ndlr : milieu du torse),

la plante du pied ou le long de la colonne vertébrale. Les petits portent souvent leurs mains à la bouche ou se frottent les yeux. Il ne faut en aucun cas leur masser les menottes." De plus, toutes les huiles ne sont pas adéquates en neurologie pédiatrique. "Pour cette raison, on n'a jamais recours aux huiles essentielles de lavande, quelles qu'elles soient. Elles pourraient provoquer des crises d'épilepsie", prévient Véronique Blondelet. D'autres sont dermocaustiques (entraînant des brûlures de la peau et des muqueuses) ou à tendances allergisantes.

Zen et bien-être, un duo gagnant

Des petites affiches apposées dans le couloir de la neurologie pédiatrique annoncent la couleur : "Ici, on utilise l'aromathérapie sur demande." Les parents intéressés peuvent tenter l'expérience avec leur enfant hospitalisé. "Les parents dont l'enfant séjourne pour une courte durée adhèrent moins nombreux au projet que ceux dont l'enfant est hospitalisé pour une plus longue durée, déplore Bénédicte Lambotte. Ceux qui savent que leur enfant est en souffrance vu la situation (par exemple, un polyhandi-

cap) sont demandeurs. Comme l'expérience est souvent positive, ils veulent la prolonger à la maison." Les infirmières ont établi un carnet à destination des parents pour les aider dans ce suivi. Elles attirent leur attention sur les précautions à prendre (voir l'article ci-dessous).

Et le résultat est probant. Les enfants sont plus détendus, ils en redemandent. "On peut réaliser des séances d'aromathérapie jusqu'à quatre fois par jour, souligne Marie-Françoise Nihoul. Avant de dormir, c'est fort apprécié. Le diffuseur à ultrasons s'illumine et crée des dessins colorés sur les murs qui amusent et rassurent les enfants." Parmi les huiles essentielles qui calment et détendent les petits, la mandarine fait partie des préférées. "Cela leur rappelle peut-être la Saint-Nicolas", sourit Bénédicte Lambotte. Pour les infirmières, les moments "aroma" représentent des instants privilégiés, emplis de douceur avec leurs patients. "Ça humanise la relation, on se rend compte qu'on leur fait du bien, qu'ils sont mieux, entendent en cœur les infirmières de neurologie pédiatrique. C'est un contact autre qu'un soin normal, souvent plus 'agressif'."

Pour l'instant, les séances d'aromathérapie au sein de ce service n'engendrent aucun coût supplémentaire pour les parents, malgré le prix très élevé des huiles essentielles. "Grâce à des dons de particuliers ou d'associations, nous pouvons offrir ces quelques petites gouttes qui procurent un grand bien-être à nos patients", se réjouit l'équipe d'infirmières.

L'initiative prise au département de neurologie pédiatrique fait son petit bonhomme de chemin. La diffusion d'huiles essentielles se pratique également lors des ateliers de "snoezelen" (ndlr : stimulation multi-sensorielle contrôlée) avec les petits patients du service. D'autres départements des cliniques Saint-Luc se lancent dans l'expérience. En Belgique, de nombreux hôpitaux se forment petit à petit à l'aromathérapie. Des initiatives qui participent au vœu de rendre le milieu hospitalier moins austère...

// VIRGINIE TIBERGHIE

Naturelles mais pas sans danger !

Ces dernières années, un retour à la nature se fait sentir. Ce besoin se marque notamment dans le recours à des médecines douces. L'utilisation d'huiles essentielles pour se soigner ou se sentir mieux en fait partie. Bien qu'issues de la nature, elles ne sont pas inoffensives. Précautions et rigueur s'imposent.

"Même si les huiles essentielles sont des produits naturels, cela ne signifie pas qu'elles sont sans danger, met en garde Anne-Françoise Maloteaux, formatrice et conférencière au département scientifique de Pranarôm (1). Lors de mes formations en aromathérapie, je les présente souvent comme de véritables petites bombes." Biochimie complexe, extrême concentration d'extraits de plantes... font d'elles des substances à manipuler et à utiliser avec précaution.

Gare à l'automédication

Le recours à ses propres connaissances sans consultation d'un médecin peut être, dans certains cas, dangereux. Il peut repousser une guérison ou pire, aggraver un état. Les huiles essentielles étant en vente libre dans les magasins bio, en pharmacie et sur Internet, il est très facile de se les procurer. Mais elles sont

exemptes d'avertissements médicaux. Il est donc indispensable de demander conseil aux professionnels de la santé formés à l'aromathérapie pour savoir comment les utiliser à bon escient.

Une alternative pour se soigner ?

Les adeptes de l'aromathérapie affirment que le pouvoir des plantes sur la santé est reconnu depuis des milliers d'années. Déjà dans l'Antiquité, les Egyptiens, mais aussi les Indiens et les Chinois, en faisaient usage. Les détracteurs, eux, affirment que les huiles essentielles se limiteraient à un effet placebo relaxant, voire causeraient du tort en irritant les yeux, le nez, la gorge ou provoquant des maux de tête, des nausées ou des problèmes de foie ou de reins.

A éviter !

Par précaution, il est déconseillé d'utiliser des huiles essentielles pour

les jeunes enfants, les femmes enceintes ou qui allaitent. Leur puissance leur permet de passer la barrière placentaire. Certaines ont des fonctions abortives comme celles contenant des cétones telles que le thuya, le romarin camphre ou la menthe poivrée.

Les personnes présentant un terrain allergique ou épileptiques seront vigilantes lors de l'utilisation. Toutes les huiles essentielles ne leur sont pas recommandées. De même, les expositions au soleil après emploi sont déconseillées à tous en raison du caractère photosensibilisant (ndlr : qui accroît la sensibilité de la peau aux rayons solaires) de certaines huiles.

// VT

(1) Pranarôm est un laboratoire belge spécialisé en aromathérapie.

A savoir sur les huiles essentielles

- Il existe plus de 250 huiles essentielles.
- Pour obtenir un litre d'huile essentielle de rose, quatre tonnes de pétales sont nécessaires.
- Les "recettes" d'huile essentielle doivent être préparées scrupuleusement, par exemple quant au respect du nombre de gouttes à mélanger.
- La posologie exacte doit toujours être respectée et avalisée par un médecin, que la préparation soit administrée en massage, en diffusion ou par voie orale.
- En cas d'ingestion malencontreuse, boire une huile végétale (d'olive, de noix, de noyau d'abricot...) ou, à défaut, du lait. Boire de l'eau ne sert à rien car les huiles essentielles ne se diluent pas dans l'eau.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte
Code IBAN : BE77 0000 0790 0042
Code BIC ou SWIFT : BPOT BE B1.
au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 7/12 pour l'édition du 20/12 ; le jeudi 20/12 pour l'édition du 10/01.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

AV: Suzuki Wagon, 02/2001, essence, 300 cm3, 100.000 km, bon état, certificat contrôle. 087-53.92.02 (Albert Sevrin). (A48224)
AV: Renault Megane Sedan Luxe Privilege, essence, 16V, 2000, Berline 4 portes, gris perle, 2005, 32.500km, un seul propriétaire malade, 4.800 EUR. 081-30.28.66. (A48233)

Camping

AV: Vervies/Viroin, chalet 1ch., sdb, cuis., liv., ch. c., dbl. vitr., terr., eau-gaz-élect., télédist., situé ds parc résid. calme, sécur., 30.000€ à disc. 0494-15.33.80 - 0474-10.4710. (C48186)
AV: belle caravane, en ordre et très propre, au camping de Jamoigne (en Gaume), resto, piscine, tennis, pétanque..., prix: 1.000 EUR. 071-77.87.40. (C48193)

Divers

Artisan, bûcheron-grimpeur, élague ou démonte les arbres, rabotage des souches et broyage des branches. www.elagage.be - 0477-39.55.40. (D47161)
Antenne satellite, nombreuses chaînes, livres ou abonnement en français, montage, réglage. 084-37.87.08 ou 0476-69.72.20. (D48153)
AV: scooter méd. élect., mod. réc., marque conn., tte. opt., ét. excel., nf: 4.500€, vend: 1.500€, liv. à dom. poss., faut. roul. manuel nf, lég., pliab., ht de gamme, 250 E. 0478-11.57.31. (D48150)
Hergé, Tintin, Quick et Flupke, Petit xxème, etc... J'expertise gratuitement tout Hergé etc... chez vous ou chez moi, sans aucune obligation de vente. 02-653.4716 - 0486-90.70.27. (D46897)
AV: lit médical électr. + matelas + couv. matelas, anti-escarres, 700 EUR, 2 manteaux fourrure, un long et un court, prix à discuter. 0497-15.58.83 (Nivelles). (D48226)

AV: manteau fourrure "Baby Ocelot" T46-48, ét. neuf, coupe actuelle, 600 EUR. 0478-34.65.21. (D48125)

AV: revues "Campagne - Décoration", n°1 à 75 (complet), 100 EUR. 067-64.62.35 ap. 17h. (D48232)

AV: nombreux livres Artis, ét. neuf, chaise percée, ét. neuf, manteau vison T46, jamais porté, prix à convenir. 0473-26.42.18. (D48124)

AV: écran coul. grandissant pr. malvoyants, 22 pouces, ét. neuf, achat facture: 3.434 EUR, prix souhaité: 800 EUR à discuter. 0497-16.04.23. (D48194)

AV: ch. à c. complète, env. 1920, bon état, 120 EUR, poêle au gaz Flandria, puiss. 9Kw, 70 EUR. 0478-26.10.41. (D48192)

Malonne, école du mouvement, le dimanche matin accom. votre enf. de 3 à 8a durant 1h sur un circuit de psychomotricité, partie libre et partie dirigée par moniteurs diplômés. 0499-26.82.09. (D48208)

AV: livres divers, encyclopédie médicale, CD, disques 33 tours opéra. 083-21.36.56. (D48210)

AV: vélo d'appartement marque "Sven", excellent état, 75 EUR. 0475-78.67.94. (D48178)

AV: 2 mach. à écrire AEG Olympia Carrera Si + TA Triumph-Adler Gabriele 110, 30 EUR + gratuit imprimante Canon fax-B150, parf. état. 0477-74.12.44. (D48213)

AV: appareils auditifs Siemens Cielo 2S (Veraneman) gauche + droit, état impeccable, laissé pr 250 EUR/pièce. 0495-52.33.80 - 02-428.09.53. (D48216)

Collectionneur achète vieux films 8mm ou 16mm en tous genres. 0475-38.71.88. (D48185)

AV: manteau astrakan noir, col vison, T46-48, état neuf, coupe actuelle, 480 EUR, prix à désiré. 069-85.97.70 - 0475-21.05.76. (D48218)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, cannage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D47750)

AV: état neuf, chaussures ski "Salomon" P40, sa-lapette dame "Etiel" T42-44, gants, 125 EUR. 0494-76.45.61. (D48183)

AV: skis Salomon 1/Enduro LX 800 all mountain Rocker 1,68m 2012, neufs, 220 EUR, 2/Verse Pilot parabolique 2005, tb. état, 100 EUR. 010-41.94.20. (D48222)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aidez-nous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48202)

Emplois

Tango argentin, cours à Auderghem et Ixelles, jeudi et vendredi. www.tangoFrison.be - 0495-45.75.57 - 0495-55.90.44. (E48070)

Tournai, cherche pers. de conf., motorisée pr aller chercher 2 enfnts 4 et 6a. à école de Vezon, faire devoirs, les cond. à des activités de 15h30 à 19h un lu-ma-je-ve-lem/2. 0495-88.40.64. (E48206)

Monsieur expérimenté, propose tout travail de maçonnerie et carrelage. 0472-73.69.18. (E48166)

Jeune motivé, cherche emploi comme automoticien Siemens S7, connaissance en électronique, mécanique, usinage. 0472-73.52.71. (E48195)

Dame, 60 ans, sér. réf., cherche emploi dame de compagnie/garde-malade, ttes. régions. 0472-27.58.63. (E48191)

Femme technicienne de surface, motivée avec expérience, cherche emploi rég. Verviers-Liège avec plan activa, APE et permis B, temps plein ou partiel. 0499-92.86.28. (E48211)

Immobilier

Embourg, villa 4 fac., 88,6a., excel.ét., calme, pr. ttes.comm., gar. 2voit., 4 cav, hall, wc, liv. avec fov, cuis.ég., bur., 2ch., sdb., jard., dbl vitr., chff. gaz, 300.000E. 0495-35.46.59. (I48231)

Milmort, àv. 1 maison +2 étables sur 1984m2, libre de construction pour 235.000E et 1 maison + 3 hangars sur 1990m2, libre de construction 285.000E. 04-286.18.96 le soir. (I48204)

Location

AL: bungalow, (résid. 3ème âge), hall, liv. avec cuis. non équip., 1ch., lssd., terr., jard. comm., pl. park., libre. 081-30.20.15 - 0476-23.85.47. (L48207)

Tournai ou env., dame retraitée désirent se rapprocher de sa famille, cherche àl. pour mars, appart. rdch., location assurée, bien soignée et sans problème. 0476-64.98.34. (L48229)

Soignies, penthouse loc, 119m2 surf. hab., terrasse, lum., cuis.ég., 1ch., bur., sdb., chd. gaz (PBE) et iso., prox. autoroute, 800m gare, lib: 1/01/13, 720E/m. chges. comp. 0472-10.16.18. (L48148)

Tournai, centre ville, àl. appart neuf, 100m2, 2ch., 1 gar., 1 terr., libre àp. 1er février, pers. calmes ss. animaux, 835 EUR chges. compr. 0494-16.68.53 le soir. (L48209)

Mobilier

AV: fauteuil relax électrique en alcantara beige, presque neuf, +/- 300 EUR, prov. de Namur. 085-61.15.57 - 0476-24.47.92. (M48205)

Villégiature (Belgique)

La Panne, appart. face à la mer sur la digue avec garage, 2ch., tt. conf., très lumineux, se loue tte. l'année du samedi au samedi àp. 350 EUR. 010-88.04.24 ou 0477-74.28.62. (V48050)

Coxyde digue, appart. 4p, 5e ét., 2ch., tv, radio cd, cuis.+liv. modernes, chff. c., Noël: 360 EUR. 0479-41.54.43. (V48158)

Coxyde, St-Ideas, part. loue villa au calme, t.c., 4ch., sdb., douche séparée, w-e, sem., qz., Noël, Nouvel-an. 010-24.34.28 - 0475-61.10.52. (V48155)

Westende, àl. tr.b.studio, 4è.étage, coin digue, tbvue s/mer, 4 p., ent.rén., 1 ch. sép., tt.conf., centre commerces, tv, asc., w-e, sem. qz. mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V48146)

Westende, àl., tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è.ét., 4p., 1ch. sép., tv, tt. conf., asc., libre du 9 au 17/02 et svts. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48142)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. www.gitesdavid.be - 084-34.44.31. (V48130)

Coxyde, appt., 2ch., digue de mer, tt. conf., mod. et soign., phot. et tarif 2013: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V48227)

Coxyde, grd. rez, 8p., 3ch., 50m. digue, hyper équip., prox. centre, été: 650E/sem. (chges. compr.), sept: 300E/sem., touss.: 450E. 0479-49.86.11. (V47072)

Séjour en ardennes Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

Westende-Bains, àl. studio sup. conf., à pers. soigneuses, sup. vue mer, 7e ét., asc., gr. terr., lumineux, spacieux, àp. 3/12 + Noël, Nouv-an et svts. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V48212)

Knokke-Heist, Laguna beach, studio 2p., 25 EUR/nuit, studio 4p., 35 EUR/nuit., près lac Heist, 700m. mer, 8 min. à pieds gare Duinbergen, pisc. int. 0476-78.91.48 (préf. soir.) (V48079)

Htes Fagnes, hameau Xhoffraix, Longfaye, calmes, verdoyants, dép. promenades, vélo, vtt, ski, gîtes 3 épis, 2-4-6p., clairs, spac., large vue - http://loger.skynetblogs.be - 080-33.97.19. (V47018)

Ostende, appart. 2 ch., tv, dvd, garage, 25 m de la plage. 083-21.51.78. (V48124)

La Panne Esplanade, 150m mer, appart. 2ch., 2 bains, gar., libre déc. jusqu'au 21/12 et àp. 1er janvier et svts. 0472-26.54.48. (V48188)

Coxyde, studio 4p., tr. soign., 50m mer, tv, cuis. privé, Noël, Nouv-an, carnaval, 250 EUR/sem., basse saison: 220 EUR/qz. 071-50.26.76 - 0476-45.79.04. (V48203)

Middelkerke, appt. face mer, 4p., 1ch., grd. liv., cuis.ég., tt.conf., terr., 4è. ét., facilité park., Noël - du 21 au 28/12, Nouv-an du 1 au 6/01 soir. 060-21.22.79 - 0473-42.48.27. (V48200)

Rochehaut, appart 4 à 8p., et studio dans ferme-tte, tt. conf., jardin, vue Semois, sem., w.e. 061-46.40.35 - www.lafontinelle.be (V48199)

La Panne, prox. mer, studio moderne 4p., w-e, sem., qz., mois, aut. pér., tv, park. ss., confort, calme. 081-74.48.45. (V48198)

Middelkerke, spac. lux. studio, 4p., digue, sup. vue mer/dunes, tt conf., cuis. sup. ég., 6è ét., asc., tv, libre ttes pér. 02-354.27.06 - 0477-32.77.09. (V48184)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V46960)

Lacs de l'Eau d'Heure, pied-a-terre, 3-4p., ds. anc.logis ferme, 2ch., cuis.sup.ég., douche, liv., tv, Internet, pk., loc. w-e., sem. ou plus, idéal randonnées. 0477-79.67.71. (V48027)

Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb., wc, cuis. semi ég., liv., tv, 1è. ét., asc., park. priv., sem.-qz.-mois. 084/32.12.43 avant 19h (V47168)

Lacs de l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.sup.ég., fo., idéal rando, vél., sp. naut., équit., pétanq/place, Internet. 0477-796771 - www.giteleilleul.be (V48026)

Détente en Ardennes (Bohan), ch. d'hôtes, 80 EUR, 2n. + déj., 2p., louer gîte 8p., fin d'année. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V47045)

Ardennes, Forrières, gîte 6 p. tout conf., location w-e sem. Tél/fax: 084-21.22.01. (V48217)

Villégiature (France)

Nice, Promenade des Anglais, bord de mer, appart. 3 pces., tt. conf., 2ch., climatisation partout, àp. d.: 800 EUR/sem. 0495-47.11.52 - liliafred@gmail.com (V48219)

Côte d'Opale, Merlimont plage, appt., 2ch., sdb., liv., terr., sup. équip., gar., rdch., repos garanti. 0478-27.49.77. (V48129)

Ile d'Oléron, mais., 4p., 700m mer, cour clôturée libre mai à septembre (sauf août), 04-286.31.99 - http://www.moulin-oleron.com (V48165)

Côte d'Opale, Wimereux, calme, àl. w-e, sem., maison 2ch., 4-6p., 300m plage, neuf, lave-vaiss., séchoir, site web: www.lasdunas.eu - mail: info@opadunas.net - 0486-42.65.86. (V48197)

Les 2 Alpes, 1650-3600m., appt. 4-6p., tt.conf., prix int'ér., 600E/s Noël - Nouv-an, 400E/s du 5/01 au 8/02, navette gratuite au pied de l'immeuble. 0498-29.44.19 - www.location-2alpes.com (V48181)

Les 2 Alpes, centr. station, appt. 6p., tt.rénov., 1er ét., pl.sud, cabine 2 lits superp., séj., tv sat, 2 lits gigognes, cuis.sup.ég., ch. 2 lits jum., sdb, pk priv, local ski. 0497-449545. (V48149)

St-Tropez/Ste Maxime, àl. tte. l'année ds. rés. priv., villa 2ch, 5p., tt. conf., cuis. sup. ég., clim., tv, tél., Internet, jard., pisc., park. priv., terr. pl. sud., . 0475-47.02.13. (V48230)

Gérardmer (Vosges), 1km centre ville, appart. pl. sud, 4-5p. (52m2) ds. parc arboré, tennis, gar. priv. 082-22.49.66 - 0473-77.74.93. (V48228)

Ski nature, Hte. Provence, 1.800m, studio 4p., pieds des pistes, tt. conf., four, m.o., tv, lect. dvd, 300 à 350 EUR/sem. alainbraibant@hotmail.com - 0475-48.98.89. (V48132)

Grospierrres (prent.rdes Gorges), mais.ég., 3/5 ou 6/8p., agrém. 2*, sem: 570/840E/juil/août, 350/400E juin/sept., mois: 350/400 de oct à mars sf. vac. 0033-475.89.90.61 - 0033-674.67.73.37. (V48171)

Villeneuve - Loubet, côte d'Azur 200m plage, quart. résid., grd. studio, été/hiv. 081-73.68.98. (V48152)

Menton, côte d'Azur, bord de mer, studio, appt., 2/3p., tt. conf. 068-28.25.75 ap. 19h et w-e. (V48179)

Cassis, bord de mer, appart 4-6p., tt. conf. avec park., vue mer. 064-33.43.35 - www.location-cassis.com (V48187)

Vosges, La Bresse, 13km de Gérardmer, appt., 2/4p., liv., coin cuis., 1ch. + coin mont., 2 lits sup., park. priv., tv, vue, loc. tte saiss., sem., w.e. 063-67.78.11 - www.chalet23.izihost.com (V47812)

Agay - St-Raphaël - Côte d'Azur, rdj. ds. villa tt. conf., 4p., grde. terr., vue sur Esterel, 15 min. mer, phot. disp. 082-64.43.46 - 0033-617.23.94.50. (V48190)

10km Menton, appt. 4p., face à la mer, liv. avec terr., ch., sdb., cuis. avec l-vaiss., libre ttes. périodes. 0495-21.27.29. (V48223)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, mais. 4-6p. ds. résid. + pisc. www.bastide56guzes.net - 0496-12.06.46 (V48201)

Hte. Savoie, St-Gervais, appt. 2/5p., tr. beau site, tt. conf., prox. pistes ski. 064-21.62.74 - 0476-59.87.56. (V48175)

Barcarès, mer, lac, villa 4/6 p., tt. conf., tv, l-l, l-v, terr., pisc., park. priv., n. sports-animations. 0497-74.72.21. (V48221)

Offres d'emploi

FASD, FÉDÉRATION DE L'AIDE ET DES SOINS A DOMICILE, ENGAGE (H/F):

> un directeur administratif, financier et informatique
CDI avec période d'essai d'un an.

Fonction : contribuer au développement et au suivi de toute matière relative à l'informatique, au financement des secteurs d'activité, à l'administration et à l'organisation du travail.

Profil : diplôme universitaire ou acquis équivalent en lien avec l'activité - expérience probante de responsabilité dans une organisation comparable.

Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 31 décembre au plus tard via www.mcjobs.be

> un chargé de projet "centres de coordination"

dans le cadre d'un remplacement - CDD de 6 mois (du 1^{er} février au 31 juillet) - temps plein.

Fonction : contribuer au développement des centres de coordination, à l'analyse des pratiques et à l'évaluation de l'amélioration de la qualité - traiter de dossiers en lien avec le projet de transversalité entre les métiers.

Profil : diplôme universitaire ou non universitaire, de préférence en sciences humaines ou paramédicale - polyvalence, motivation - titulaire du permis B et en possession d'une voiture.

Plus de détails sur la FASD sur www.fasd.be
Envoyez une lettre de motivation avec CV avant le 31 décembre à Brice Many, directeur général via secretariat@fasd.be

AIDE ET SOINS A DOMICILE HAINAUT ORIENTAL ENGAGE (H/F):

> des éducateurs

pour le service "handicap-répît" à domicile - CDI - 3/4 temps ou mi-temps - APE.

Fonction : prise en charge individuelle à domicile de personnes porteuses de tout handicap et accompagnement lors d'une hospitalisation.

Profil : disposer du permis de conduire et d'un véhicule - habiter la région du Hainaut oriental et accepter des horaires flexibles (soir, w-e et nuit).

Plus de détails sur www.fasd.be
Rens.: 071/59.99.00, Carine Torrekens
Envoyez votre candidature avec CV avant le 31 décembre à Mme Mairiot, Aide et Soins à Domicile, rue du douaire 40/1 - 6150 Anderlues.

L'ASBL PETITES SŒURS DES PAUVRES, HOME SAINT-JOSEPH RECHERCHE (H/F):

> une aide-soignante mi-temps - CDD 2 ans.

Envoyez votre CV et une lettre de motivation à Home Saint-Joseph, Direction, chée. de Namur 2 A - 6061 Montignies-sur-Sambre.

L'ACIS ASBL, RECHERCHE (H/F):

> un responsable nursing (infirmier chef - coordinateur), pour Le Nursing Home Saint-Joseph à Herseaux (MR-MRS).

Plus de détails sur www.acis-group.org
Rens.: 069/88.97.30 - 069/22.17.29.
Envoyez votre candidature avant le 22 décembre à Wim Vellemans, directeur, Maison de Providence, chée. de Renaix 24 - 7500 Tournai.

LE CHU UCL MONT-GODINNE-DINANT RECRUTE (H/F):

> un infirmier en chef pour la Résidence Sainte Anne (MR-MRS) - CDI (période d'essai de 6 mois) - temps plein - entrée immédiate.

Plus de détails sur www.chumontgodinne.be
Envoyez une lettre de motivation et CV pour le 15 décembre au plus tard à CHU UCL Mont-Godinne, Résidence Sainte-Anne, Directeur MR-MRS, rue Pont d'Amour 50 - 5500 Dinant.

Villégiature (Autres pays)

Unique! Suisse Valais, Ovronnaz, àp. 295 E/sem. ttc. pr. loc., spl. appt. 2-6p., lux.ég., tr. ensol., imm.terr.sud, vue mer, prom., tennis, 3pisc. therm., ski, doc-photos. 02-653.35.25. (V46959)

Escala, villa, 3ch., conf., 600 m. centre et mer, hiver jusque Pâques 200E sem., Noël - carnaval, libre aussi l'été. 0472-26.54.48. (V48189)

Almunecar +Benidorm, appt., vue mer, 1ch., tv, sdb., liv., terr. sud, micr.-ond., 399 EUR/m. + ch., 899 EUR/m., 650 EUR/qz., 1 chien adm., pisc., park. 02-657.40.86 - 0477-59.47.33. (V48160)

Espagne sud, bord mer, appart. 4p., 1ch., 5e ét., vue mer, sdb., tennis, pisc., tv, comm. + restos à prix. 0479-41.54.43. (V48159)

Esp., Villafortuny (Cabrils), appt. rdc., 6p., 3ch., 2sdb., pr. plage, gd. balcon/parc, cuis.ég., libre mai-juin-sept-oct: 999E/mois, juill.-août: 880E/qz. 0477-65.55.16 - 03-651.63.57. (V48196)

LE CHAT BOTTÉ ASBL À INCOURT, ACCUEIL DES PETITS ENFANTS AUTISTES ET RECRUTE (H/F):

> un psychologue pour le poste de direction médicale - mi-temps

Exposition

Un siècle d'art belge

Peintures, sculptures et œuvres graphiques : l'exposition de la fabuleuse collection de Maurice et Caroline Verbaet redessine tout un siècle d'art belge, au Musée d'Ixelles.

Décidément, l'art belge est à l'honneur, cette saison. Il y eut Permeke, au Bozar, dont nous vous avons parlé dans une précédente édition. Puis, le Musée des Beaux-Arts a proposé un choix d'œuvres expressionnistes issues de ses collections, qui permettait d'ouvrir le champ et de replacer le travail du peintre dans son époque. C'est maintenant au tour du Musée d'Ixelles de proposer rien moins qu'un panorama de l'art belge du XX^{ème} siècle, à travers la collection privée de Caroline et Maurice Verbaet. La suite de l'histoire en quelque sorte...

Un œil aiguisé

C'est au tout début des années 70, et avec assez peu de moyens que Maurice Verbaet entame sa collection. Peu d'argent donc, mais un "deuxième œil", celui, aiguisé, de sa femme Caroline. Et puis aussi un goût de l'épure : ne rien acheter qui ne soit un vrai coup de cœur, et ne rien garder qui ne leur plaise plus après quelques années. Et ne rien exposer chez soi : "Ce serait, dit-il, un manque de respect à l'égard de l'œuvre qui a besoin d'un éclairage parfait, d'un lieu qui ne l'étouffe pas avec ses murs blancs. J'aime trop les œuvres

pour les réduire à des décorations".

L'exposition est un voyage subjectif et non exhaustif dans ce qui fait la particularité de l'art belge. "Ce que nous avons voulu ici mettre en œuvre, explique Michel Draquet, commissaire de l'exposition, relève moins de la quête identitaire que du dénominateur commun. De Rops à Magritte, d'Ensor à Panamarenko, de Spillaert à Delahaut, la différence prime et confirme le caractère et la qualité d'une peinture qui a toujours résisté au poids des dogmes et des mots d'ordre."

Temps forts

Les choix d'accrochage sont aussi autant de coups de cœur : pas de chronologie, juste des résonances, des similitudes ou dissemblances. Conçue selon un parcours atypique, l'exposition privilégie des confrontations visuelles et des rapprochements plastiques inattendus. Ainsi Alechinsky voisine-t-il avec Magritte, Brusselmans avec Jan Fabre. Pour



Firmin Baes, La petite fille au chou.

autant, aucun temps fort n'est oublié : l'expressionnisme avec Permeke, mais aussi Van de Woestijne ou Georges Minne ; le symbolisme "scandaleux" de Rops, les personnages androgynes de Knopf, les audaces de Spillaert ; les couleurs fauves de Rick Wouters ; les abstractions de Karel Maes. Et puis Delvaux, Magritte, Delahaut, Bury et ses sphères dorées, les mini-sculptures de Mendelson, les études de couleurs de Schamzigaug...

Et puisqu'il est beaucoup question de coups de cœur, voici les nôtres : *Les pommes rouges*, d'un James Ensor en pleine période bourgeoise, *Les éplucheuses de patates* de Léon Frédéric dans leur belles robes d'un rouge éclatant, ou la fascinante *Petite fille au chou*, de Firmin Baes...

// LINDA LÉONARD

>> **Art belge, un siècle moderne** - Au Musée d'Ixelles, rue Jean Van Volsem, 71 - 1050 Bruxelles - Du mardi au dimanche, de 9h30 à 17h, jusqu'au 20 janvier 2013 - 7 EUR - 02/515.64.21 - www.museedixelles.be

En parallèle à l'exposition, un ouvrage intitulé "Art belge, un siècle moderne" par Michel Draquet a été publié aux Éditions Racine - plus de 300 illustrations - 216 p - 34,95 EUR.

Littérature

Et au milieu coule une rivière...

Geneviève Damas, écrivaine, metteuse en scène et comédienne, a reçu le Prix des Cinq continents de l'Organisation internationale de la francophonie pour son premier roman *Si tu passes la rivière*, déjà couronné par le Prix Rossel 2011.

"Si tu passes la rivière, tu ne remettes plus les pieds dans cette maison", a dit le père, si dur, si cassant. Et François, grand garçon au cœur simple, a promis de ne jamais la traverser. Il vit à la ferme avec son père et ses deux frères aînés. Tout au long du jour, il garde les porcs. Il leur parle, se confie, lui qui est si différent des siens, si seul depuis que leur sœur Maryse a quitté la maison pour s'en aller loin, de l'autre côté de la rivière. Parce qu'il a envie de retrouver la sœur qui l'a élevé, parce que l'inconnu qui se profile sur l'autre rive l'attire, François va se hasarder de l'autre côté de l'eau. Par la grâce des rencontres, lui qui ne sait pas lire, lui qui se sent "bêta", va découvrir les lettres, les mots, la lecture... Et va, peu à peu, apprivoiser son histoire et son âme.

Le premier roman de Geneviève Damas, avait obtenu le Prix Rossel en 2011. Il vient d'emporter le Prix des Cinq continents. L'auteure l'a reçu à Toulouse le 11 novembre dernier, des mains de Lyonel Trouillot, président du jury. Cette reconnaissance lui vient à la fois de lecteurs des cinq continents (provenant de Belgique, de France, de Suisse, du Québec et du Sénégal) et d'un prestigieux jury d'écrivains issus de toute la francophonie, parmi lesquels E.G. Le Clézio, Vénus Khoury-Ghata, Monique Ilboudo, Leïla Sebbar...

Tous ont été marqués par ce beau livre, vibrant d'émotion, qui raconte une quête d'identité de manière simple et poétique. L'histoire est douloureuse mais la fin, ouverte, est pleine d'espoir. Et Geneviève Damas a, sur la maternité, des mots d'une bouleversante justesse. L'univers du roman est celui de la campagne de chez nous. Mais, ancré dans le particulier, il s'ouvre à l'universel si bien

que les lecteurs des cinq continents s'y sont tous reconnus... Les lecteurs africains ont particulièrement apprécié la forte dimension orale du livre qui rejoint certains aspects de leur culture. Cette oralité n'a rien d'étonnant si l'on se souvient que la jeune romancière est une auteure de théâtre confirmée. Il emprunte la forme du monologue qu'elle a utilisée si finement pour donner la parole à Molly - *Molly à vélo*, *Molly au château* - sur papier d'abord, sur scène ensuite.

Le roman est publié par les éditions Luce Wilquin. L'éditrice peut se féliciter de ses choix puisque, parmi les dix finalistes du Prix, se trouvait un



© OIF

autre roman qu'elle a publié : *La moitié du jour, il fait nuit*, un roman fort et sombre de Stanislas Cotton. La Belgique comptait un troisième écrivain parmi les dix auteurs retenus avec *Les villes de la plaine*, une fable intelligente et bien menée de Diane Meur (Ed. Sabine Wespieser). Geneviève Damas l'a donc emporté sur d'autres écrivains de grande qualité, parmi lesquels figurait encore Scholastique Mukasonga avec *Notre-Dame du Nil* (Éditions Gallimard) que Le Clézio, membre des deux jurys, a remis sur la table du Prix Renaudot, et qui l'a emporté.

// ANNE-MARIE PIRARD

>> **Si tu traverses la rivière** - Geneviève Damas - Ed. Luce Wilquin - 115 p - 13 EUR.

A voir également au Musée d'Ixelles

> Paul Delvaux, les chemins de la création

Cette exposition temporaire (jusqu'au 20 janvier 2013) dévoile le processus créatif du célèbre peintre belge à travers quelques toiles majeures. Les dessins préparatoires, croquis et carnets de notes, puis les aquarelles constituent les étapes précédant le travail sur la toile.

> Roland Delcol

Figure de proue de l'hyperréalisme belge, Roland Delcol met en scène la nudité de la femme, sans fard ni complexe, dans une sorte de paradis perdu (expo temporaire jusqu'au 30 décembre 2012).

> Collections permanentes

Dans les collections permanentes du musée : les affiches de Toulouse-Lautrec, Rick Wouters, des Magritte, l'angoissant et fascinant *31 janvier 1801* d'Antonio Recalcati, l'immense *Cobra de transmission* d'Alechinsky, et puis le merveilleux *Intérieur à Jersey* de Berthe Morisot.

//Vacances Intersoc//

Aussois, l'atout charme

Vous voulez tirer le meilleur parti de vos vacances? Les séjours de charme concoctés par Intersoc regorgent d'excursions, de randonnées et d'autres activités accompagnées. **Du 2 au 9 mars**, Aussois, village typique de la Maurienne, sera votre destination par excellence.

Vos enfants ne veulent plus partir en vacances avec vous ou volent déjà de leurs propres ailes? Vous voulez surtout vous détendre pendant vos vacances? Sans l'apéro, votre dîner n'est pas complet? Vous aimez skier mais votre but n'est pas de décrocher une médaille olympique?

Si vous vous reconnaissez, la semaine de vacances de charme programmée à Aussois est faite pour vous. Vous serez hébergé au Chalet l'Oérine, un charmant petit hôtel Intersoc. Vous êtes libre de vous y rendre avec votre voiture ou en train confort première classe.

Intersoc-charme dans un hôtel-Intersoc c'est :

- > chaque jour, un apéro en toute détente et, après le repas, un café,
- > une offre variée d'activités en plein air pour ceux qui ne skient pas,

>> **Infos et réservations : 070/23.38.98, de 8h à 18h (jusqu'à 13h le samedi) - www.intersoc.be**



- > des groupes spéciaux "easy-ski",
- > des vacances en toute liberté.

Prix pension complète : 623 EUR - supplément single : 91 EUR - Thalys neige : 277 EUR. Les leçons de ski, le matériel et les remontées mécaniques sont en supplément.

LIC A5654



en marche

LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles
© 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppem.

RÉDACTRICE EN CHEF : Catherine Daloz - SECRÉTARIAT DE RÉDACTION - JOURNALISTES : Joëlle Delvaux - Philippe Lamotte - Virginie Tiberghien - ADMINISTRATION - PETITES ANNONCES : Carine Renquin - INTERNET : Jessy Doulette - MAQUETTE : Olagil sprl - MISE EN PAGE : Olagil sprl - Philippe Maréchal.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires

BIMENSUEL - Parution tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis du mois (1^{er} jeudi du mois en juillet et en août)

IMPRIMERIE : REMY-ROTO - rue de Rochefort 211-213 - Zoning Industriel - 5570 Beauraing
ROUTAGE : BARBIER - Parc Créaly - Zoning industriel - 5032 Isnes (Gembloux)

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

Editorial Jean Hermesse // Secrétaire général

Un budget qui invite à la modération

L'accouchement fut laborieux mais les six partenaires du gouvernement fédéral ont réussi à se mettre d'accord sur un budget 2013 en réduisant le déficit de 3,443 milliards. Le secteur des soins de santé n'est pas épargné. Son budget est diminué de 370 millions d'euros, sans atteindre directement les patients... pour autant que les prestataires de soins participent à l'effort.

Pourquoi était-il donc si difficile de boucler ce budget fédéral ? Le contexte est maussade : une dette publique trop lourde et un chômage inquiétant, une pression intense des superviseurs européens et une économie mondiale en crise. En dépit de ces éléments, il s'agissait non seulement d'équilibrer les comptes mais aussi d'ébaucher une relance des activités. De plus, il fallait concilier des approches politiques divergentes. Pour les uns : priorité à la protection du pouvoir d'achat. Pour les autres : urgence de restaurer la compétitivité. Après la nuit blanche finale pour décrocher les derniers millions d'euros nécessaires, un accord a pu être annoncé, fait de compromis. Et tous les secteurs doivent contribuer à l'effort.

Les principales mesures d'économies sont ponctuelles. Pour le secteur des soins de santé, le budget est diminué de 370 millions d'euros. La décision prise fin novembre – soit un mois avant le début de l'année concernée – ne peut être traduite dans les faits qu'en prenant des mesures à effet rapide. Quelques exemples : d'abord, la plus simple, concerne le gel de toute nouvelle initiative. Près de 50 millions étaient prévus pour couvrir de nouveaux besoins. Ce budget ne sera pas libéré. Ensuite, le prix des médicaments sera diminué en moyenne de près de 2%. Et enfin, les honoraires de biologie clinique, de radiologie et de prestations spéciales ne seront que partiellement indexés. Ces mesures linéaires ne touchent pas directement le patient : le niveau de remboursements n'est pas diminué et aucune prestation n'en est exclue.

Le budget final de 26,330 milliards d'euros autorise encore une croissance modérée des dépenses en soins de santé en 2013 par rapport à 2012 ($\pm 4,7\%$, inflation comprise). C'est moins que les années précédentes mais cela permet de faire face à l'évolution des besoins liés, entre autres, au vieillissement de la population. Ainsi, le budget pour les soins en maison de repos augmente encore en 2013 de 5,6%. L'avenir n'en reste pas moins inquiétant. Qu'en sera-t-il demain quand ce secteur sera transféré aux Communautés ?

Peu de vision à long terme

Nous savons déjà aujourd'hui que nous devons poursuivre les efforts pour réduire notre déficit global en 2014 et sans doute encore en 2015. Le budget des soins de santé restera donc soumis à la diète. On pourrait bien sûr encore diminuer les prix, ne pas indexer les honoraires ou geler toute nouvelle initiative d'année en année. Mais pour maintenir le budget des soins de santé sous contrôle sans que la qualité ou l'accès des soins en pâtissent, il faut des mesures structurelles qui touchent le volume et l'offre des soins.

Le gouvernement va timidement entamer cette réflexion en créant une task force qui se penchera sur une série de problèmes identifiés : la forte variation des pratiques médicales, les profils anormaux de prescription, l'utilisation incorrecte de la nomenclature.

Cependant, aucune réflexion n'est lancée sur le système de financement des hôpitaux, sur le nécessaire réétalonnage de la nomenclature, sur la pléthore de lits d'hôpitaux aigus, sur notre surconsommation de médicaments, sur le système de fixation des prix pour le matériel médical... Pour que notre système de soins reste accessible et de qualité, nous avons besoin d'une approche structurelle. Les mesures à effet rapide n'aident pas à rendre l'organisation des soins de santé plus efficiente et plus solidaire.

L'accord médico-mutualiste en danger

Les patients bénéficient de la sécurité tarifaire lorsque les médecins respectent les tarifs fixés. Pour ce faire, il faut que les mutualités et les médecins concluent un accord sur les tarifs et qu'un pourcentage suffisant de médecins (plus de 60%) adhère à cet accord. Or, l'accord actuel avec les médecins vaut jusque fin 2012. Un nouvel accord devait être conclu pour 2013. Mais les représentants de l'Absym (l'Association Belge des syndicats médicaux) menacent de ne pas se mettre autour de la table en raison de deux projets de loi décidés par le gouvernement.

Le premier interdit la facturation de suppléments d'honoraires en chambre à deux lits. Cette interdiction n'aura d'effet que dans 17 hôpitaux sur 134. Dans tous les autres, les médecins n'en réclament déjà plus. A eux seuls, les six sites du Chirec (Edith Cavell, Basilique, Braine-l'Alleud, Parc Léopold, Ste-Anne-St-Rémi, Europe-Lambermont) concentrent la moitié de tous les suppléments d'honoraires perçus en chambre à deux lits dans le pays.

Le second projet de loi étend la pratique obligatoire du tiers-payant, par tous les prestataires, aux patients à faibles revenus (BIM), aux patients Omnio et aux malades chroniques. Une barrière financière sera ainsi levée pour beaucoup de personnes qui ne devront donc plus avancer l'argent de la consultation. Ces deux projets de loi, il est vrai, réduisent un peu la liberté du médecin. Mais ils représentent de vraies avancées sociales pour de nombreux patients. Si les médecins refusent de conclure un accord, non seulement la sécurité tarifaire ne sera pas assurée mais les honoraires de tous les médecins, hospitaliers et ambulatoires, ne seront pas indexés et le statut social (subside de l'Etat de 4.300 euros par an par médecin conventionné pour sa pension complémentaire) ne leur sera pas versé.

La non-conclusion d'un accord médico-mutualiste a, on le voit, des conséquences importantes. Pour les patients comme pour les médecins. En cette période difficile pour de nombreux ménages, nous lançons, au corps médical, un appel à la modération et à la participation.

Le budget 2013 est serré mais préserve les patients. La sécurité tarifaire dépendra cependant de la volonté des médecins de conclure un accord.



© A.M. Jorouil

ça se passe

// Noël à l'hôpital

Jusqu'au 24 décembre, offrez un Noël magique aux enfants hospitalisés en un clic gratuit. Votez pour l'hôpital de votre choix et les partenaires de l'opération offriront un euro de jouet supplémentaire au service de pédiatrie.

Rens. > <http://www.messages-de-noel.net>

// Difficultés scolaires

L'asbl Magellan Education organise pour les jeunes du secondaire et du supérieur des formations en méthodes de travail et des consultations psychopédagogiques à Namur et Charleroi.

Rens. > 081/46.19.00 • www.magellaneducation.be

// Master universitaire

La FOPES propose un master universitaire en politique économique et sociale pour adultes. Formation de 3 ans en horaire décalé. Séance d'information le lundi 21 janvier à 20h.

Lieu : 19, rue Pléтинckx - 1000 BXL

Rens. > 010/47.39.08 • www.uclouvain.be/opes

// Religion et sens du travail

Le jeudi 13 décembre de 18h30 à 20h, la Fonderie organise une conférence : "Les religions et le sens du travail". Prix : 3 EUR.

Lieu : 27, rue Ransfort - 1080 BXL

Rens. > 02/410.99.50 • <http://www.lafonderie.be>

// Islam et travail

Le jeudi 13 décembre à 18h30, Pax Christi organise une conférence sur l'articulation entre les pratiques islamiques et le monde du travail.

Lieu : 31, rue Maurice Liéart - 1150 BXL

Rens. > 02/738.08.04 • communication@paxchristiwb.be

// Enfant sourd

Le vendredi 14 décembre de 20h à 22h, l'APEDAF organise une conférence sur le suivi logopédique de l'enfant sourd.

Lieu : 11 A, rue Van Eyck - 1050 BXL

Rens. > 02/644.66.77 • www.apedaf.be

// Concert de Noël

Le vendredi 14 décembre à 19h30, les Passeurs des Remparts présentent, pour leur concert de Noël, le Chœur des Cosaques de l'Oural. Concert caritatif au profit d'enfants russes hospitalisés. Prix : 12 EUR.

Lieu : Basilique de Walcourt

Rens. > 071/61.43.05

// Communes et environnement

Le vendredi 14 décembre de 9h à 14h, Inter-environnement Wallonie organise son université d'automne : "Visions Communes" pour mettre les communes au cœur de la transition écologique. Prix : 10 EUR.

Lieu : 42/1, rue de Monceau-Fontaines - 6031 Monceau-s/Sambre

Rens. > 081/39.07.50 • www.iew.be

// Collecte de l'Avent

Le weekend du 15 et 16 décembre, Vivre ensemble organise sa collecte de l'Avent au profit de projets qui luttent contre la pauvreté : épiceries sociales, écoles des devoirs, jardins solidaires...

Lieu : dans les paroisses de Wallonie et à Bruxelles

Rens. > 02/227.66.80 • <http://vivre-ensemble.be>

// Femme artiste en Iran

Le samedi 15 décembre de 15h à 18h, Art Cantara organise une conférence : "Les opportunités ou les défis d'être femme et artiste dans l'Iran d'aujourd'hui".

Lieu : Tour et Taxis - 1000 BXL

Rens. > www.artcantara.be

// Jordanie

Du 6 mars au 6 avril, l'asbl "Les amis du Proche-Orient" organise un voyage en Jordanie pour découvrir ce pays et vivre une expérience enrichissante. Prix : 1625 EUR.

Rens. > 0488/16.66.06 • apo.asbl@hotmail.com

// Film de femmes

Le mardi 18 décembre de 18h à 22h, l'Université des femmes organise une soirée ciné-débat autour de deux films réalisés par deux femmes journalistes : l'un sur la pornographie, l'autre sur la franc-maçonnerie vue sous l'angle du genre. Entrée gratuite.

Lieu : 10, rue du Méridien - 1210 BXL

Rens. > 02/229.38.25 •

www.universitedesfemmes.be

// Aide alimentaire en Europe

Le mardi 18 et mercredi 19 décembre, la FdSS organise un colloque européen : "Droit et accès à l'alimentation : quelle stratégie d'aide alimentaire pour l'Europe de demain?". Prix : 50 EUR.

Lieu : 2, rue Van Maerlant - 1040 BXL

Rens. > 02/250.09.13 • www.fdss.be

// Education

Le jeudi 20 décembre à 20h15, les Grandes Conférences Liégeoises organisent une conférence : "Que peut l'éducation?". Prix : 8 EUR.

Lieu : Palais des Congrès - 4020 Liège

Rens. > 04/221.92.21 • www.gclg.be

// Haut potentiel

Le jeudi 20 décembre de 19h45 à 22h30, l'asbl Douance organise une soirée d'information sur les enfants, ados et adultes à haut potentiel.

Prix : 20 EUR.

Lieu : 2057, ch. de Wavre - 1160 BXL

Rens. > 0475/68.34.34 • <http://douance.be>

// Etiquettes alimentaires

Le jeudi 20 décembre à 20h, le centre culturel de Wanze organise une rencontre-débat : "Que cachent les étiquettes et comment les décrypter?". Prix : 5 EUR.

Lieu : pl. Faniel - 4520 Wanze

Rens. > 085/21.39.02 • www.centreculturelwanze.be

// TDA/H

Du 26 au 28 décembre de 9h à 12h30, TDA/H Belgique organise un stage de psychoéducation pour les jeunes adolescents de TDA/H. Prix : 50 EUR.

Lieu : Tournai

Rens. > 0484/80.81.27 • www.tdah.be

// Prisonniers politiques

Jusqu'au 25 janvier, l'asbl Amazone et les artistes contre le mur proposent une exposition réalisée par les mères et sœurs de 16 prisonniers politiques de Palestine : "Mères de Qalqilya - Traces de liberté". Ouvert les jours ouvrables de 9h à 17h.

Lieu : 10, rue du Méridien - 1210 BXL

Rens. > 02/229.38.00 • www.amazone.be

// Récit de vie

Les Consultations psychologiques spécialisées en histoires de vie organisent une formation théorique sur le récit de vie. 11 séances de janvier à juin 2013, un mardi sur deux, de 13h à 15h.

Rens. > 0472/73.23.22 •

maria-graciela.vargas@uclouvain.be

// Enfant timide

Dès février, l'UCL organise, dans le cadre d'une étude, des séances de thérapie à destination des enfants anxieux ou timides (entre 8 et 12 ans). Cinq séances ludiques pour réduire l'anxiété. Participation gratuite.

Lieu : Faculté de psychologie - 1348 LLN

Rens. > 0496/33.78.94 •

konings.stephanie@gmail.com

// Services et institutions

Le lundi 17 et le mardi 18 décembre et le lundi 14 janvier de 9h30 à 16h30, La Ligue de l'enseignement organise une formation destinée aux professionnels du secteur non marchand : "Favoriser la participation des usagers dans les services et les institutions". Prix : 119 EUR.

Lieu : 29, pl. Rouppe - 1000 BXL

Rens. > 02/511.25.87 •

www.ligue-enseignement.be